

Le premier hebdomadaire des faits-divers

6^e Année - N° 228

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

9 Mars 1933

DÉTECTIVE

Les irrégulières



Alléchée par d'équivoques annonces, croyant trouver un travail honnête, ce jeune et joli modèle ne se doute guère, dans ce salon d'attente, qu'elle vient de tomber sur une infâme procureuse.

(Lire, pages 8 et 9, le pittoresque reportage de notre collaborateur Jean Guyon-Cesbron.)

FALCOU DOIT ÊTRE LIBÉRÉ (Lire, page 3, notre article)

PAR TOUT

Inutile cruauté

Les quotidiens publiaient, il y a quelques jours, de leurs correspondants de Lyon, l'information suivante : « Condamnés à mort depuis quatre mois, Rambert et Mailly, qui tuèrent, dans une ferme d'Ecully, M. Bergeron et Mlle Péan, attendent le châtiment suprême ou la grâce ».

« La belle affaire ! » s'écrieront les esprits forts qui prétendent, au nom du bon sens, de la sagesse, résoudre les problèmes de justice de la manière la plus simpliste... « Il est bien temps — ajouteront-ils — de s'émouvoir de messieurs les assassins, qui se sont fort peu souciés de leurs victimes ». Et, une fois de plus, sera utilisée la boutade d'Alphonse Karr, drôle quand elle fut lancée par cet homme d'esprit, mais transformée en un « cliché » insupportable par l'abus qui en a été fait : « Que Messieurs les assassins commencent ! »...

Non ! Il ne s'agit pas de sensiblerie, mais de logique. La question de la peine de mort est en dehors du débat qui nous préoccupe. Partisans ou adversaires du châtiment suprême — et, pour notre part, même au nom de l'ordre, nous en sommes des adversaires convaincus — doivent s'accorder sur cette conclusion qu'il est dangereux de laisser en suspens une peine pendant un long délai et que cela constitue une cruauté inutile, qui s'ajoute à la sanction elle-même.

Détective, dans un récent numéro, a consacré tout un article à la question. Nous voulons donc aujourd'hui poser seulement les observations de principe.

Pourquoi l'examen du pourvoi d'un condamné à mort s'éternise-t-il si longtemps à la Cour de cassation ? Un tour de faveur, si le mot ne semblait pas d'une ironie macabre, devrait être donné à ces dossiers. Il n'est pas admissible qu'il faille des semaines ou des mois pour apprécier la valeur des moyens invoqués et qui, limités à la forme, n'offrent le plus souvent aucune difficulté.

Car l'on sait d'expérience, et il n'est pas un magistrat ou un avocat qui nous contredirait, que quatre-vingt quinze pour cent des pourvois sont automatiquement rejetés et que l'audience de la Cour de cassation ne représente qu'une simple formalité. Alors, à quoi bon attendre ou faire attendre dans l'incertitude de son destin un homme qui, si misérable soit-il, doit payer sa dette à la société, mais rien que sa dette.

Ceci dit, la situation des condamnés à mort soulève une autre difficulté : c'est une règle absolue du droit pénal qu'un pourvoi rend inexécutable l'arrêt qui en fait l'objet. Tant que la Cour suprême n'a pas statué, les effets du verdict sont suspendus ; en termes juridiques, cette règle s'exprime ainsi : « Le pourvoi est suspensif ».

Pourquoi, dès lors, enchaîner aussitôt après l'arrêt, dans sa cellule, le condamné ? Pourquoi lui passer les



Ils avaient formé le projet d'enlever la jolie Mary Pickford.

« Kidnaping »

Une nouvelle vague d'enlèvements sensationnels sème la terreur en Amérique. Et bien que, au point de vue étymologique, le mot « kidnaping » ne devrait s'appliquer qu'aux enfants, il est employé indifféremment pour tous les cas de ce genre. En effet, les gangsters s'attaquent avec la même audace aux grandes personnes qu'aux enfants, sans tenir compte de l'âge ni du sexe de leurs victimes.

Après avoir menacé Lindbergh de l'enlèvement de son second enfant, ils tentent de s'emparer de la petite Sally Kemper, fille d'un banquier du Kansas, qui n'est sauvée que grâce à la présence d'esprit de sa bonne.

Dans le courant de la même semaine, Charles Boettcher, le jeune millionnaire de Denver, ami de Lindbergh, est « kidnapé » sous les yeux de sa femme, alors que le couple revient d'un joyeux souper... Boettcher, pour lequel les bandits demandent — et obtiennent — 60.000 dollars, est relâché après quinze jours de détention, au cours desquels il est plongé dans la nuit, ses yeux étant bandés à l'aide d'un emplâtre.

Enfin, à Los Angeles, on vit disparaître Mrs Mary Skeele, âgée de soixante ans, respectable femme d'un professeur. Elle fut remise en liberté, sans que les bandits aient obtenu cette fois les 10.000 dollars réclamés, la police ayant démasqué les organisateurs de l'enlèvement, l'ancien forçat Howard et l'aventurière Luella Hammer.

Lorsque les détectives vinrent arrêter le couple criminel, ils découvrirent dans leur appartement une longue liste des stars de Hollywood que l'organisation secrète avait formé le projet d'enlever ; Mary Pickford, Harold Lloyd, Constance Talmadge, Adolphe Menjou, figuraient en tête de cette liste...

fers aux mains et aux pieds ? Et pourquoi, surtout, — c'est le fait le plus grave — placer un gardien à ses côtés, lorsqu'il s'entretient avec son défenseur ? C'est là une mesure de défiance choquante à l'égard de l'avocat et c'est surtout une atteinte portée au secret et à la liberté intangible de la défense.

Ainsi, la pratique judiciaire révèle-t-elle des errements qu'il est toujours bon de noter au passage et de dénoncer.

Henri DANJOU vient de parcourir LA ROUTE DE L'ÉVASION

Pendant quatre mois, il a vécu la vie des évadés du bagne au Venezuela, en Colombie, à Panama

Vous lirez bientôt dans **DETECTIVE** son reportage sensationnel

Hystérie collective...

Une scène étrange s'est récemment déroulée dans un tribunal de Londres, où 27 personnes inculpées dans une affaire de meurs furent condamnées à des peines variant entre 20 ans et 3 mois de prison.

Les accusés font tous partie du personnel (cuisiniers, maîtres d'hôtel et valets de chambre) d'un « hôtel particulier » de Holland-Park-Avenue, où les orgies avaient lieu et où la police opéra un raid, arrêtant en bloc tous les habitants de cette maison de plaisir.

Lorsque les condamnés apprirent le verdict — la plupart étaient condamnés à 12 mois de prison — une sorte d'hystérie collective éclata dans le box étroit où ils étaient massés. C'est à grand-peine que les gardiens réussirent à emmener dans leurs cellules respectives ces jeunes gens en proie aux sanglots et à de véritables crises de nerfs.



Des orgies avaient lieu dans le grand salon d'un « hôtel particulier » de Holland-Park-Avenue où la police décida de faire un raid

Le faux maire...

Il y a de cela quatre ans, les 3.000 habitants de Heringen avaient élu comme maire un certain Hans Werner, ancien secrétaire de magistrat dans la ville voisine de Stendal, où il avait joui d'une excellente réputation.

Werner avait rempli ses fonctions de maire avec un zèle et une efficacité tout à fait exceptionnels. Les habitants de Heringen ne cessaient de célébrer les vertus de leur édile.

Malheureusement, parmi tant d'amis et d'admirateurs sincères, Werner avait un ennemi, un commerçant, dont il avait jadis frustré les intérêts.

Cet homme vindicatif fouilla dans le passé du maire modèle, tant et si bien qu'il fit une découverte sensationnelle :

Hans Werner n'était pas l'homme que l'on croyait. Werner avait prétendu qu'il était un ancien officier qui s'était distingué au cours de la guerre, et qui, avant d'entrer dans l'armée, avait reçu une éducation soignée.

Or, tous ses papiers et tous les certificats qu'il possédait étaient truqués : Werner n'était qu'un simple cordonnier, sorti de l'école primaire.

Que fera-t-on de l'imposteur ? Son affaire est actuellement soumise au tribunal de Stendal, mais le magistrat hésite à prononcer une condamnation contre ce maire modèle, idole de sa ville.



On découvrit le jeune homme pendu au plafond de sa chambre.

Suicide devant une glace

Daniel Chaim Sieff, étudiant chimiste âgé de dix-huit ans, qui habitait avec son père à Londres, s'est suicidé dans des circonstances tout particulièrement tragiques, le jour même où il devait partir pour un voyage en Palestine.

Depuis quelque temps, le jeune Sieff avait pris un goût maladif pour les lectures macabres qui le plongeaient dans un étrange état d'exaltation, bien que — selon le témoignage de son père — ce fut d'ordinaire « un garçon heureux », qui paraissait toujours de bonne humeur.

Le malheureux jeune homme fut découvert dans sa chambre, pendu au plafond par une cordelette. Devant lui, posée sur un fauteuil, une glace reflétait l'horrible spectacle.

Près du cadavre, le juge d'instruction ramassa un fort volume illustré, intitulé : *Voluptés de la Chambre des Tortures*.

Ce livre, d'un érotisme paradoxal, exaltait les jouissances imaginaires qu'éprouveraient, avant de mourir, les suicidés par pendaison...

PAR TOUT

VOILA CENT ANS

La guillotine au bagne

Depuis 1829, on n'avait pas guillotiné un seul condamné au bagne de Brest quand, le 11 mars 1833, arriva à la chiourme l'ordre royal de procéder à l'exécution capitale de Robert Douix, meurtrier de deux de ses compagnons de chaînes. L'appareil de mort était resté si longtemps sans fonctionner que les bois de justice avaient subi de dangereuses déviations et que le fer du couteau s'était oxydé. Mais, avec un ensemble touchant, les forçats refusèrent de prêter la main à la mise en état de la machine rouge. Le commissaire du bagne leur expliqua que, en forçant



L'exécution de Douix, sur la place de la Corderie-Haute.

l'exécuteur à se servir d'un appareil dont le jeu n'était pas réglé, c'était exposer le patient à une longue torture ou à une mutilation incomplète auxquelles une mort prompte et sans douleur était bien préférable.

— Le quart-d'œil a raison ! s'écrièrent les récalcitrants.

Et ce fut à qui s'emparerait des pièces de l'instrument de mort pour en opérer l'ajustage. Le couperet fut aiguisé à l'envi par des gens qui pensaient que, peut-être bientôt, d'autres camarades en feraient autant pour eux.

L'exécution de Douix eut donc lieu le 12 mars 1833 sur la place de la Corderie-Haute, à Brest. Tous les bagnards avec leur veste rouge, tête nue et à genoux, formaient autour de l'échafaud une cohue immense. Quand le condamné apparut, soutenu par l'abbé Bucaille, ils soulevèrent les maillons de leurs chaînes et récitèrent un dizain de chapelet sur ce rosaire infernal. Quand ils eurent terminé, le supplicié eut le courage de dire en souriant :

— Au revoir, mes agneaux !

Le couteau tomba, et quelques-uns des forçats qui se trouvaient au pied de l'instrument fatal se hâtèrent de tremper leur bonnet dans le sang qui gicla du tronc décapité.

L'exemple avait-il été salutaire ? Hélas non ! L'échafaud, qui reparut bientôt sur la place de Brest, se chargea de répondre à cette question.

Bientôt :

USINES DE RÊVE



C'est au cœur du puissant réseau des trafiquants de drogue que

Marcel MONTARRON est allé se documenter

C'est le premier reportage tenté sur ce sujet, qui est l'un des plus mystérieux de l'heure présente

MARIANNE

PUBLIE CETTE SEMAINE :

Le sang sur la Pagode

par ÉDOUARD HERRIOT

Hambourg inconnu

Reportage par ANDRÉ BEUCLER

La faim du pianiste

Nouvelle inédite par MARCEL AYMÉ

Les fourmis rouges

Nouvelle inédite par VENTURA GARCIA DE CALDERON

TOUS LES MERCREDIS
16 pages illustrées
75 c.

Abonnement (France et Colonies)
Un an 32 fr. | Six mois 18 fr.

Tout nouvel abonné d'un an à MARIANNE recevra gratuitement 4 volumes et tout nouvel abonné de six mois 2 volumes de la Collection « LE CINÉMA ROMANESQUE » à choisir parmi les titres suivants : LE DROIT D'AIMER, LA GRANDE MARE, MONTE CARLO, UNE HEURE PRES DE TOI, IL EST CHARMANT, LE LIEUTENANT SOURIAUT, L'AMOUR CHANTE.

DÉTECTIVE

ADMINISTRATION PARIS (VI) — 3, RUE DE GRENELLE — PARIS (VI)
TÉLÉPHONE : LITRÉ 62-71
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS
COMPTES CHÈQUE POSTAL : N° 1298-37
REDACTION
DIRECTEUR : **MARIUS LARIQUE**
ABONNEMENTS
FRANCE ET COLONIES : 65 » 35 »
ÉTRANGER (TARIF A) : 85 » 45 »
ÉTRANGER (TARIF B) : 100 » 55 »
Tous les règlements de comptes et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de « Détective ».

DÉTECTIVE

Rouen (de notre envoyé spécial).

Vous vous appelez Raymond Falcou, vous êtes inculpé d'assassinat sur la personne de Mme Boutet, votre ancienne amie, brûlée vive alors qu'elle se trouvait au volant de son automobile dans la nuit du 2 octobre...

« Votre passé offre l'exemple d'une longue suite d'efforts tenaces et courageux. Pauvre et illettré, vous vous êtes, après la guerre, enrichi dans votre entreprise de camionnage, puis votre exploitation subit le contre-coup de la crise, et l'argent que vous aviez amassé fondit peu à peu. C'est dès ce moment, Falcou, que vous, l'ancien familier du ménage Boutet, vous, l'ami prodigue et délaissé, vous songeâtes à vous venger, car vous ne pouviez supporter l'idée d'être à la fois dépossédé de votre fortune et de votre maîtresse... »

Falcou, dans le box des accusés, n'a pas tressailli. Il a gardé cette placidité, cette bonhomie, dont il ne s'est guère départi depuis le début de cette retentissante affaire. Son torse puissant d'athlète domine, et tous les regards convergent vers cet homme, accusé d'une atroce vengeance, mais qui n'a cessé, dès le lendemain du drame, de nier le crime, de crier son innocence.

Des mesures extraordinaires ont été prises pour filtrer la foule qui depuis hier assiège le Palais de Justice. On a dû fermer les grilles pour éviter l'envahissement. Des gardes à cheval participent au service d'ordre. Et pourtant, la salle d'assises est comble. La fièvre qui secoue Rouen depuis la nuit tragique est montée là, à son point le plus intense, le plus pathétique.

Le combat est engagé, dont douze hommes vont décider du dénouement.

Et chaque minute qui passe rend plus lourde l'atmosphère de ces débats sur lesquels pèse un secret qui ne sera, sans doute, jamais percé.

■ ■ ■

On a pu s'étonner que cette mystérieuse affaire fut, si rapidement, livrée aux débats de la Cour d'assises. L'instruction, qui

Toujours empreint de bonhomie, Falcou (ci-dessous) arrive au Palais de Justice de Rouen, tandis que la foule des curieux se presse sur le perron accédant à la salle d'audience

s'annonçait fort longue, a soudain tourné court. Et l'on apprit que Falcou serait jugé, au début de mars, cinq mois après le drame.

C'est qu'il fallait éviter, en prolongeant l'instruction, d'aviver l'émotion qui était née, au lendemain du drame, au cœur de l'opinion publique. Il n'est guère de bonne justice au milieu des passions. Le Parquet général donna l'ordre de clore l'instruction et de juger l'affaire le plus rapidement possible.

D'ailleurs, à quoi eussent servi de nouveaux interrogatoires et de nouvelles confrontations ? Quels nouveaux témoignages eussent dissipé le doute qui entachait désormais l'accusation ? Quel fait nouveau pouvait-on attendre qui eût départagé les partisans des deux thèses en présence ? Il fallait donc fermer l'énorme dossier. Mais il restait à rédiger l'acte d'accusation.

Fait curieux : on abandonna l'incendie volontaire. On ne retint que l'assassinat.

La partie civile eut un moment l'intention de se pourvoir devant la Cour de Cassation, contre cette décision. Mais elle y renonça.

Ainsi Falcou, après avoir été successivement inculpé d'homicide volontaire, puis d'incendie et d'homicide volontaire, puis encore d'incendie volontaire et d'assassinat, n'est aujourd'hui inculpé que d'assassinat.

On sait sur quoi s'appuie l'accusation : avant de mourir dans les circonstances que l'on connaît, Mme Boutet accusa Falcou.

Du moins, c'est M. Boutet — lequel, depuis le transfert de sa femme à l'Hôtel-Dieu, était resté auprès d'elle — qui rapporta au commissaire les dernières paroles de la malheureuse :

« Il était 21 h. 30. Je venais d'arriver dans le garage. Le moteur ne tournait plus et les phares étaient encore allumés. J'étais assise à la direction, et la portière de ce côté était ouverte, quand Falcou m'a jeté un récipient d'essence et son briquet enflammé. Puis il a voulu me prendre mon sac... »



Aux assises de la Seine-Inférieure, le magistrat qui préside les audiences du procès Falcou et ses assesseurs.

Innocent !

Dieux, résistent victorieusement aux assauts conjugués de l'accusation, que soutient l'avocat général Bertrand, et de la partie civile que représente M^e André Marie.

On sait qu'il nie jusqu'à sa présence sur les lieux du drame.

Dit-il la vérité ?

Son contremaitre, M. Pauwels, certifie d'ailleurs qu'à l'heure du drame Falcou était couché chez lui, rue Mogador.

On pense bien qu'une partie de la défense s'appuie sur ce témoignage si capital.

Mais ce n'est pas dans cette déclaration que nous avons voulu, que nous voulons encore trouver notre conviction de l'innocence de Falcou.

Nous pensons que Falcou, accusé d'assassinat, n'est pas UN ASSASSIN.

Parce que l'accusation portée contre lui est unilatérale et s'appuie sur des propos de Mme Boutet agonisante que, seul, M. Boutet prétend avoir entendu prononcer.

Deux des femmes de ménage ont bien, elles aussi, déclaré avoir entendu Mme Boutet, étendue sur la pelouse, dire : « C'est Falcou ! » Mais leurs déclarations furent tardives.

A ces témoignages intéressés s'opposent formellement ceux des pompiers qui ramassèrent la malheureuse brûlée vive et de l'interne qui la soigna, et devant qui Mme Boutet ne prononça jamais le nom de Falcou.

Bien mieux, le lieutenant de pompiers qui l'approcha entendit Mme Boutet murmurer :

— Mon Dieu ! mon Dieu ! qu'avons-nous fait là !...

Et puis Falcou, qui aurait pu trouver tant d'occasions de se débarrasser d'une maîtresse qui l'avait abandonné et bafoué, aurait-il signé son horrible forfait en allant lui-même acheter le bidon d'essence chez M. Pellisson, dont il est très connu ?

Si l'on admet la présence de Falcou dans le garage, une version peut, seule, fournir le secret du drame.

Falcou aurait aidé son ancienne maîtresse à toucher une prime d'assurance, en participant à l'incendie de la voiture.

Vous pourrez ainsi vous expliquer la présence de Falcou dans le garage, et deux des plus graves présomptions qui pèsent sur lui : l'achat du bidon d'essence, les brûlures à la main.

Mais vous ne pourrez soutenir que Falcou, s'il est venu dans le garage, y est venu avec l'intention de tuer.

Nous répétons que Falcou n'est pas un assassin.

Et c'est pourquoi l'innocent doit être libéré.

Marcel MONTARRON.

D'autre part, l'entrepreneur de camionnage portait, lorsqu'il fut arrêté chez lui, deux brûlures à la main, l'une à l'auriculaire droit, l'autre à l'annulaire.

De plus, on trouva, dans un fourré, près de la petite porte de sortie du garage, un bidon de cinq litres, de la même marque que celui que Falcou avait acheté la veille, peu avant le drame, chez un marchand d'essence.

Tels sont les principaux arguments de l'accusation. Mais sont-ils suffisants pour convaincre, de la culpabilité de Falcou, les douze hommes qui le jugent aujourd'hui ?

Une expertise a été ordonnée : on a examiné l'auto et on a conclu que Mme Boutet était encore à son volant, alors qu'elle fut arrosée d'essence, jetée d'arrière en avant. On s'est appuyé pour cela sur l'examen des vêtements de la victime.

Or, remarque l'éminent défenseur de Falcou, M^e Le Crosnier, l'auto n'a été saisie que quatre jours après le drame, dans le garage où l'accès était aisé à quiconque et sur lequel les scellés ne furent posés que le 3 janvier. De même, les vêtements de Mme Boutet furent reportés chez son mari et ne furent saisis que le jeudi suivant. Quant au sac à main, la justice ne l'a réclamé que le vendredi, alors que M. Boutet en avait retiré lettres et argent. Enfin, deux foyers d'incendie ont été découverts sur l'auto, dont l'un sous le moteur.

S'il apparaît déjà singulier qu'un criminel choisisse comme seule arme cinq litres d'essence, comment expliquer, s'il n'y a eu incendie concerté, puis accident, qu'on ait trouvé sur l'auto tragique deux foyers d'incendie ? Comment expliquer que la victime, si elle ne participait pas elle-même à l'incendie de l'auto, n'ait pas eu le temps de s'enfuir, entre le moment où le prétendu criminel l'aurait arrosée, puis aurait enflammé l'essence ?

Et faut-il rappeler encore que, quatre jours après le drame, M. Boutet, qui prétendait que l'auto n'était pas assurée, téléphonait à une compagnie d'assurances parisienne pour l'entretenir du règlement du sinistre...

■ ■ ■

Depuis vingt-quatre heures, Falcou et ses défenseurs, M^e Le Crosnier et M^e

Depuis hier, M^e Le Crosnier (ci-contre), l'éminent avocat de Falcou, résiste aux assauts conjugués de l'accusation et de la partie civile.



La semaine prochaine, N'oubliez pas de lire le procès Falcou, par nos envoyés spéciaux.

VINGT ou trente fois par siècle, un crime inattendu, monstrueux, projette une triste célébrité sur un lointain hameau. Inconnu la veille, le nom du petit village retentit à travers tout le pays, inonde la presse, passe les frontières. Une famille entière vient d'être massacrée. On compte quatre, cinq, six, sept cadavres. L'horreur grandit avec leur nombre. La fureur inhumaine de l'assassin semble n'avoir pu s'apaiser qu'avec les râles de la dernière victime.

Les détails sont toujours les mêmes. Le père, la mère ont été abattus sauvagement, à coups de hache, à coups de marteau. Ensuite, le meurtrier s'est rué sur les berceaux ; il a égorgé des gosses inoffensifs, des êtres inconscients, puis il s'est enfui, épouvanté soudain, à la recherche d'alibis chimériques, et le silence de la mort plane sur la maison maudite, où le sang ruisselle et se coagule dans les coins... La tuerie est à peine découverte que, déjà, les langues courent. Avec son gros bon sens, la vindicte publique ne s'égare pas sur le champ des conjectures. L'accusation s'amplifie, se précise : c'est lui ! L'homme est arrêté, il nie ou il avoue ; mais on le juge. C'est la peine suprême. La guillotine est saluée par des acclamations ; une tête roule dans la sciure, le carnage est complet. Cinquante ans après, les vieux du pays rabâchent encore aux gamins frissonnants la cruauté du massacreur.

■ ■ ■

Tel sera l'épilogue de l'hécatombe de Moirax. Delafait ira rejoindre, dans la galerie criminelle, les massacreurs de Jully et ceux de Valensole ; il partagera un peu de la gloire sinistre de Troppmann.

Car, depuis Troppmann, jamais pareille férocité n'avait été atteinte. Tuer six personnes, dont son père, sa mère et ses enfants, pour satisfaire une passion adultère, apparaît terrifiant. On se demande de quelle boue est pétrie la conscience de l'odieuse fermier de Serres. On doute pouvoir rencontrer jamais plus grande scélératesse.

Hélas ! s'il prenait au peu loquace M. Deihler la lugubre fantaisie d'écrire ses souvenirs, nous saurions que les deux cent cinquante têtes qu'il a fait tomber représentent environ trois mille assassins. Si l'exécuteur entrainé dans le détail, il vous dirait qu'en trente ans il a « raccourci » trente massacreurs, soit trente foyers anéantis, et cent douze victimes.

C'est peu, ajouterait sans doute le maître des hautes-œuvres, en comparaison de Vacher et de Landru qui, à eux seuls, totalisent une centaine de crimes. Mais ces deux derniers furent des assassins à répétition : un meurtre aujourd'hui, un meurtre demain. Ce que j'entends, moi bourreau, par massacreurs, ce sont les « assassins en gros », ceux qui tuent jusqu'à épuisement, en une seule fois, tout ce qui respire, tout ce qui implore autour d'eux !

Avant l'ouverture des assises d'Agen nous avons feuilleté les archives du sang. De carnages en carnages, nous avons remonté de Delafait à Troppmann. Nous avons revécu ces forfaits complexes, restés gravés en traits rouges dans la mémoire des hommes.

Le charnier de Pantin

Il est des criminels-types dont les noms demeurent et servent à classer une espèce. Le brûleur de cadavres : c'est Landru ; l'anarchiste : c'est Ravachol ; le bandit : c'est Bonnot. Le massacreur : c'est Troppmann. Tout contribue à donner à ce misérable une auréole sinistre. Le lieu du crime : Paris ; l'atmosphère : le champ

quinze ans, un foulard noué autour du cou, les joues arrachées, les tempes trouées.

Ce carnage odieux amenté l'opinion. Toutes les polices, tous les reporters se mirent en branle. La polémique chôma, la Bourse hésita, le commerce lui-même ralentit. Les éditions spéciales des journaux se succédaient. Paris valide et invalide se dirigeait en longue caravane vers le champ tragique. Rapidement, les six victimes furent identifiées : c'étaient Mme Kinck, de Roubaix, et ses cinq enfants. En une seule journée, un soupçon se gonfla jusqu'à la certitude : Les assassins étaient le père Jean Kinck et le fils aîné, Gustave Kinck, qui avaient disparu. Le signalement des meurtriers présumés fut lancé à travers le monde. On coffra surtout des centaines de pauvres bougres dont le crime était d'avoir un chapeau gris, des cheveux bruns et un pantalon bleu.

Par hasard, le 23 septembre suivant, un gendarme qui flânait sur le port du Havre fut intrigué par un inconnu qui tournait sans trêve autour des paquebots en partance. Flairant un resquilleur probable, le pandore aborda l'inconnu, exigea des papiers. Pour toute réponse, l'individu plongea dans l'eau du bassin. Un docker sauta à son tour dans la rade, et repêcha le désespéré. On trouva sur lui des papiers au nom de Jean Kinck. Mais il se nommait en réalité Jean-Baptiste Troppmann.

Ramené à Paris, Troppmann subit son premier interrogatoire... à la Morgue. Il reconnut avec impudeur les six cadavres allongés sur les dalles.

— Tiens ! Ça, c'est la mère Kinck !... Ça, c'est Emile ! Ça, c'est la petite Marie ! J'avoue avoir assisté à la tuerie. Ce sont Jean et Gustave Kinck qui ont fait le coup, je le jure !

Faux serment. Le lendemain, on découvrit, dans un autre coin du champ de Pantin, la dépouille mutilée de Gustave Kinck. Un peu plus tard, celle du père fut retrouvée en Alsace, dissimulée sous les ruines du château de Herrenfluh, près de Wattwiller. La genèse du drame se reconstitua. Troppmann, ami de la famille Kinck, avait massacré successivement le père, Jean Kinck, puis le fils aîné ; enfin, en une seule fois, la mère et ses cinq derniers nés. Mobile : le vol. Rien ne pouvait plus sauver Troppmann qui, condamné à mort le 30 décembre 1869, fut exécuté le 19 janvier 1870, sur la place de la Roquette, au milieu d'une affluente scandaleuse.

Les restes tronqués du supplicié reposaient à peine sur le marbre des amphithéâtres, que déjà les pires légendes circulaient. La plus absurde d'entre elles est celle qui a survécu avec le plus de persistance. Cette légende nie tout simplement l'existence de Troppmann. Pas moins !... Elle accuse l'Empereur d'avoir forgé de toutes pièces cette cause retentissante pour détourner les esprits d'une politique désastreuse. Ce genre de fable n'est pas une exception, puisque aujourd'hui il en est qui contestent avec non moins d'obstination la réalité d'Henri-Désiré Landru !...

Troppmann était-il fou ? La question ne fut pas agitée au cours du procès, car, à cette époque, l'aliénation mentale n'était pas une excuse. A soixante années de distance, le dossier Troppmann nous révèle que ce malfaiteur était à la fois épileptique, mégalo-mane, monomane du crime.



Jacquard et Vienny (de gauche à droite) les « massacreurs » du château de Jully.

funèbre de Pantin ; l'époque : la veille de Sedan ; le nombre des victimes, la chasse à l'homme, les coups de théâtre successifs, enfin les légendes semées à profusion sur cette affaire ténébreuse...

Le 20 septembre 1869, à l'aube, le maraicher Langlas gagnait les halles de Paris en suivant la route du Chemin-Vert, à Pantin, quand il remarqua, dans un champ proche du chemin, de longues flaques de sang qui suintaient autour d'un monticule de terre fraîchement remuée. Intrigué, il s'approcha, gratta le sol de la pointe du pied. Il mit à nu une tête sanguinolente. Du front béant, fracassé, s'échappaient des lambeaux de cervelle. La police mandée en hâte organisa une fouille minutieuse du terrain. On exhuma d'abord un garçonnet de six ans, égorgé avec une sauvagerie inouïe, le crâne percé de part en part. Un deuxième coup de bêche ramena un second enfant, de dix ans au plus, dont le visage avait été labouré à coups de pioche. Au troisième coup de pelle, troisième cadavre ; une fillette, sans yeux, sans nez, sans oreilles, le larynx arraché. Deux spectateurs se trouvèrent mal.

Quatrième coup de bêche, quatrième victime : une femme de quarante-huit ans. Sa gorge est déchiquetée. On relève ses jupes imprégnées de sang. Horreur. La malheureuse allait être mère. Un foetus pantelant gît sous elle, encore tiède. Les fossoyeurs épouvantés lâchent leurs outils. Des volontaires les remplacent. Nouveau coup de pelle, nouveau cadavre : celui d'un petit garçon de onze ans, étranglé, défiguré.

— Il n'y en a plus ! murmure quelqu'un. Si fait. On déterre le dernier, un adolescent de



Ils précipitèrent Marie Goguet, égorgée, au fond de ce puits.

Cette lettre, adressée par lui au directeur de la Conciergerie, en témoigne :

« Monsieur,
« Si je suis condamné à mort, j'aurais pas peur si l'empereur me laisse exécuté, je voudrai monter à l'échafot le 21 janvier, le jour de la mort du plus innocent des rois.
« Si c'était un effé de votre bonté, je voudrai avant de mourir qu'on me fit habité le cahot de la raine, cette malheureuse épouse de Louis 16 parce que j'en est digne.
« J.-B. TROPPMANN. »

Ici se place un fait que Détective sera le premier à rapporter : le père de Troppmann succomba au cours d'une crise de *delirium tremens*, et, en 1879, son frère, Edouard-Baptiste Troppmann, fut condamné par les assises de la Haute-Alsace, pour tentative de meurtre et émission de fausse monnaie.

Le massacreur de Pantin avait de qui tenir ; mais la justice ignorait encore que l'un des caractères du meurtre commis par un épileptique est le nombre des victimes.

Les hécatombes du Midi

L'émoi causé par la hideuse tragédie du Chemin-Vert se calmait à peine, que, déjà, une nouvelle tuerie était signalée aux environs de Bordeaux.

Le 10 avril 1872, vers midi, on ramassait, sur les dépendances de la métairie de Tastous, cinq cadavres pourfendus avec une hache : deux fillettes en bas âge, leur mère, leur grand-mère et leur grand-père. Seuls, deux garçons avaient échappé à cette destruction. Le quintuple crime

LES MASSACRES

Le cortège funèbre (ci-dessus) des victimes de Delafait (ci-contre) gagne le cimetière de Moirax, après l'hécatombe de la ferme de Serres (ci-dessous, au centre).

avait eu lieu aux environs de minuit. Rien n'avait été volé. Les chiens n'avaient pas aboyé.

A l'annonce de ce terrible forfait, on n'entendait qu'un cri :

— C'est Mano, l'assassin !

Jean Mano, facteur de la commune de Barp, était le père des fillettes, l'époux de la femme qui et le fils des vieillards assassinés. Accusé, Mano se défendit avec rage. Il affirma ne pas être resté à la métairie durant la nuit du 10 avril. Ses assurances avaient dormi, cette nuit-là, dans l'écure d'un fermier de Barp. Son alibi, comme celui de Delafait, apparaissait irréfutable : le cultivateur de Barp assurait qu'il avait vu Mano s'en aller vers neuf heures du soir dans l'étable, où il l'avait retrouvé le matin à cinq heures. Mano se perdit lui-même en permettant aux enquêteurs de prouver qu'il était revenu à la métairie au cours de la nuit fatale. En effet, touché par la pluie, il portait un complet bleu, et, le lendemain, un costume noir. L'habit bleu fut retrouvé maculé de taches brunes, sous un tas de fagots du Tastous. Mano fut arrêté. Alors un de ses fils, l'aîné des rescapés, dévoila que, pendant la nuit du crime, il avait entendu ses parents quereller, que son père était sorti suivi de son grand-mère, qu'au bout d'un peu de temps Mano avait entendu crier : « On me tue ! on me tue ! ». A ces appels, sa mère et son grand-père s'étaient précipités dehors. Il n'avait plus rien entendu. Un peu plus tard, son père, tenant à la main une hache, était entré dans la chambre où lui était couché près de son jeune frère. Témoin rorisé, l'enfant avait « fait le mort » (sic). Son père avait secoué le lit pour s'assurer s'ils dormaient, puis il avait disparu.

Pourquoi n'as-tu pas raconté cela plus tôt, lui demanda-t-on.

— Parce que papa m'aurait tué.

Ces aveux, l'enfant les renouvela aux assises. Il produisit sur les jurés une impression énorme. A l'unanimité, le jury se refusa à condamner à mort Jean Mano, ne voulant pas qu'un homme puisse être envoyé à l'échafaud grâce à la déposition de son propre fils âgé de six ans. Quant aux mobiles du massacre, on ne les connut jamais. Mano emporta avec lui, à l'École Nouvelle, son épouvantable secret. Il vécut tranquille, paraît-il, sous le ciel de Nouméa, où il devint, officiellement, le premier aide de l'École de la culture des hautes-œuvres du bagne. Les autorités de ce doux pays savaient reconnaître les aptitudes de leurs nouveaux pensionnaires.

Le Massacre des Innocents

Bâti au pied des coteaux de la riante vallée de la Rille, le village de Nassandres connut, en mars 1898, la renommée sinistre de Moirax... Le 28 mai de cette année-là, le gendarme Mariette de Lisieux, appréhendait à son domicile un nommé Alphonse Caillard, soupçonné du cambriolage d'une armurerie. Quand Caillard pénétra au poste de police, l'officier de garde sursauta :

— Où l'avez-vous arrêté ? demanda-t-il.

— Chez lui. Il arrivait justement de voyager et il déballait une valise bourrée d'objets volés sans aucun doute.

Fébrilement, l'officier relut la note qu'il venait de recevoir et qui l'avait d'un sextuple assassinat, suivi de vol, commis à Nassandres. L'assassin avait été vu prenant le train de Lisieux. Plus de doute, c'était Caillard.

— Dites-moi, Caillard, vous revenez de Nassandres ?

— Oui, répondit l'homme sourdement, j'y reviens. Il n'y avait plus de pain à la maison, alors...

Sans l'écouter davantage, on amena le monstre



MACREURS

Mano (ci-dessous, à droite) devint, à Nouméa, l'aide du bourreau Macé (à gauche).



Jean-Baptiste Troppmann qui extermina les huit membres de la famille Kinck.



Les deux jeunes bandits Ughetto et Mucha (ci-dessous, de gauche à droite) sortent (ci-contre) du Palais de Justice de Digne.



sa petite famille était une entrave insurmontable à cette union. Pour satisfaire sa coupable passion (car la fille Lubin était sa maîtresse), Brierre avait résolu d'exterminer son fils et ses quatre filles. Plus l'enquête avançait, plus les charges s'accumulaient contre Brierre, qui niait, niait éperdument, maladroitement. Malgré ses dénégations, malgré l'absence de la preuve irréfutable de son lâche méfait, le paysan de Corancez comparut devant les assises de Chartres le 17 décembre 1901. Il fut condamné à mort. Son avocat bafouilla si lamentablement qu'il fut radié du barreau. C'est pourtant ce qui sauva la tête de Brierre, le président Loubet s'étant laissé attendrir par les supplications du condamné qui se plaignait de n'avoir pas été défendu.

Brierre partit au bagne. Il décéda subitement aux îles du Salut, alors que les siens réclamaient avec un acharnement stoïque la révision du procès. Soudain, le 23 juillet 1910, un vagabond tourangeau, du nom prédestiné de Joseph Bourreau, s'accusa des meurtres de Corancez. Il donna au Parquet de Tours des précisions si troublantes qu'une contre-enquête fut ordonnée. Elle débutait à peine que Bourreau, rétractant ses premiers aveux, déclarait cette fois en savoir long sur l'affaire Steinheil. On en termina avec lui par où il eût fallu commencer. On le mit en observation dans un asile. On s'aperçut qu'il était fou !

Jeux d'enfants

Si vous traversez Nuits-sous-Ravière, ne demandez pas aux femmes le chemin du château de Jully. Vous les verriez trembler. Dans ce coin de Bourgogne, les gens de toutes classes se signent encore en évoquant la tuerie de Jully, le carnage le plus extraordinaire de l'histoire du crime.

Au début de décembre 1909, vivaient, à la ferme appelée château de Jully, les époux Verrières, leurs quatre enfants dont l'aîné n'avait pas neuf ans, et six domestiques : Marie Goguet, la cuisinière, le vieux Rusconi, les commis Imbert et Bonny, enfin les deux vachers d'origine suisse, Joseph Vienny, quinze ans, et Richard Jacquiard, seize ans. Les deux petits pâtres dévotaient sans trêve des livres d'aventures : Cooper, Aimard, Bombonnel, Buffalo-Bill, Nick Carter. Ils partageaient les mêmes rêveries : gagner les régions sauvages de l'Afrique ou de l'Amérique, pour y chasser les fauves et les sauvages. Ils avaient calculé en commun qu'une somme de 1.360 francs 25 centimes — exactement — leur était nécessaire pour tenter l'entreprise. Mais, avec leurs gages de misère, le temps passait, et leur départ, sans cesse remis, avançait leur délire. Alors Jacquiard écrivit à Vienny, qu'il voyait pourtant chaque soir, cette lettre étrange, typique, qui devait décider du drame :

« Homigli terribili (sic).
« Ton frère l'Ours gris de la bande tachetée te demande aide et protection pour piller le ranch de Jully. Si nous réussissons, ô visage pâle, nous serons riches pour toujours. Je sais bien que nous serons deux contre dix, mais dans la vie il faut avoir de l'estomac et ne pas avoir la trouille.
« Reçois de l'Ours gris, le calumet de la guerre.

« JOSEPH, Ministre des colonies ».
Vienny releva le gant. Le massacre fut décidé pour le 10 décembre. La veille, Jacquiard se rendit à Ravières où il acheta deux revolvers, des cartouches et une lanterne sourde. La marche des « opérations » fut arrêtée.

— Toi, tu tues la femme; moi, je brûle le patron. Toi, tu tues les commis, et moi, je me

Brierre (ci-contre) tuas ses cinq enfants pour pouvoir se remarier librement avec sa maîtresse, la fille Lubin.

Dans un groupe de forçats (ci-dessous), on aperçoit Brierre (le dernier, à droite).

charge des autres. En tout cas, il nous faut une hache. Si on les manque, on en aura besoin.

Le 10 décembre, à cinq heures du soir, la tuerie commença. Les époux Verrières attirés dans l'étable furent fusillés à canon tirant. Les pistolets s'enrayèrent ; alors, les haches sifflèrent. Imbert, Bonny et le vieux Rusconi furent éviscérés. Marie Goguet, égarée, le cou à demi-scié, fut jetée au fond d'un puits. Les quatre enfants allaient subir le même sort quand les voisins alertés parvinrent à mettre fin aux atrocités exploits de la « bande tachetée ». L'âge des deux criminels, leur férocité précoce bouleversèrent l'opinion. Le jury de l'Yonne, bien qu'indigné, se heurta à la jeunesse des accusés. Vienny récolta vingt ans de détention. Aujourd'hui, il est libre. Jacquiard, condamné à mort, fut gracié par le président Fallières. Transporté en Guyane, il s'en évada au début de 1914. Il dirigerait actuellement une bananeraie du côté de San Domingo (Brésil). Son rêve est réalisé... Ses mémoires, versés aux archives, sont suggestifs. Voici notamment quelques-uns des objets qu'ils avaient projeté d'emporter avec eux dans leur équipée :

« Outils : Une lanterne à huile, un sécateur.
« Armes : deux Winchester, un Lebel, mille cartouches.

« Cuisine : une malle-popote, un pot-au-feu.
« Médecine : chloroforme, poudre à gratter et à éternuer (sic), quinquina, opium, arsenic, etc... »

Lorsque Jacquiard et Vienny perpétrèrent leur forfait, ce n'étaient plus deux petits vachers, « c'étaient deux Indiens de la Savane, deux Peaux-Rouges sur le sentier de la guerre, brandissant leur tomahawk ».

Valensole ! Ce nom évoque un massacre récent. Ici, comme à Jully, les meurtriers sont deux enfants. L'un, Ughetto, a dix-huit ans ; l'autre, Mucha, en a seize. Ici encore, les jeunes malfaiteurs ont travaillé comme domestiques chez leurs victimes ; la veille, ils ont acheté leurs revolvers, ils ont partagé leur funèbre besogne, en supputant à l'avance la merveilleuse aventure que va leur permettre le prix du sang.

Le 2 décembre 1928, les deux bandits arrivent à la ferme des Courlys. Ils demandent l'hospitalité pour la nuit aux époux Michaut. Le mari les accompagne dans la grange, les installe sur un lit de paille tiède. Il se baisse et tombe foudroyé. Ughetto vient de tirer sur lui deux coups de revolver. Mme Michaut s'inquiète, elle approche : Ughetto renouvelle son geste. Puis c'est au tour du vieux valet Amaudric. Blessé, il tente de s'enfuir. Mucha le ramène à grands coups de tête dans le ventre. A côté, deux enfants sommeillent. Une hache tourne sur leur front. Elle s'abat. Leurs frères crânes éclatent. Ensuite, c'est le vol, la fuite, l'arrestation, les assises. Comme à Auxerre, l'indignation des jurés se butte contre la jeunesse des misérables. Mucha écope du maximum : 20 ans de détention. Pour Ughetto, c'est la mort.

La commission des grâces, forte de l'expérience de Jully, donna un avis défavorable. Dans la nuit du 24 janvier 1930, Deibler hissa son lourd couperet devant la prison de Digne. Au petit jour, Ughetto expia. Couché sur la bascule, il goudailla :

— A moi les murs ! La terre f... le camp !... Mais Mucha, son complice, vit toujours. Dans vingt ans, peut-être avant, il sera libre, il sortira de prison en pleine force, capable de nouveaux massacres.

Sous la hache et sous le marteau...

L'hécatombe de Valensole n'avait pas quitté l'actualité que déjà d'autres carnages surgissaient. Dans le Pas-de-Calais, le triple assassinat de l'Arbrét, dans l'Ardèche, la tuerie de Vals-les-Bains. Ici, la hache, et là, le marteau. Tragédies hallucinantes, enveloppées d'un mystère chaque jour plus insoluble. La fureur publique continue de gronder. La thèse du suicide, invraisemblable, ne satisfait personne. On exige un nom, un coupable, sur lequel puissent s'épancher à la fois la colère et la peur. Mais



non. Rien. Ni à l'Arbrét, ni à Vals. La police s'empêtre dans un cauchemar : sept assassinats et pas un assassin !...

Il est extrêmement rare que de pareils forfaits demeurent impunis. Tôt ou tard, la justice s'appesantit sur le bras homicide. Peut-être, en ces deux drames, s'égare-t-on sur des pistes impossibles. Les cas de folie mis à part, quand on se penche, comme nous venons de le faire, sur les dossiers des grands massacres criminels, on en dégage une formule d'une évidence mathématique, sans exceptions connues. La voici :

Dans un massacre, le profit grandit avec le nombre des victimes. Plus ce nombre est élevé, plus l'assassin est proche.

S'il n'y a pas eu vol réel, il faut rechercher l'assassin dans la famille des victimes, en s'inspirant des trois mobiles possibles : la haine, la passion, l'intérêt.

Si le vol est patent, il faut chercher le meurtrier dans l'entourage des victimes (amis, domestiques, employés).

On ne sort pas de là : les parents ou les familiers. Il est clair que l'auteur d'un carnage sait où il va. Un assassin quelconque ne risque jamais un si gros jeu...

Notre rôle se borne à donner la méthode. C'est sa mise en pratique, plus ou moins rapide, plus ou moins consciente, qui a permis l'arrestation de Troppmann, de Caillard, de Brierre, d'Ughetto et de tous les autres « assassins en gros ». Hier encore, de Delafait...

Luc DORNAIN.

PETITES CAUSES

Un vaniteux

Rouen (de notre correspondant particulier).

COYÉES dans un brouillard épais, plaquées contre les piliers de la vieille église de Saint-Etienne-du-Rouvray, près de Rouen, deux ombres discutaient à l'aveugle. Robert Prévost tenait serrée devant lui son amie, la jolie Léa Muller, âgée comme lui de dix-neuf ans. La jeune fille pleurait.

— Non, mon Robert, tu sais bien que ce n'est pas moi qui veux te quitter.

— Alors, pourquoi ne viens-tu plus à mes rendez-vous ?

— Ce n'est pas moi... mes parents m'y forcent.

— Tant pis.

L'adolescent, de son avant-bras gauche, bloqua contre la pierre les épaules tremblantes de la petite Léa. De sa main droite, il saisit un revolver minuscule dont il appuya le canon contre la poitrine de son amie.

— Je sais que tu me hais... Mais tu ne seras pas à un autre.

Un claquement sec retentit et se répercuta sous les voûtes de l'église. La jeune fille s'écroula avec un râle sourd.

— Oh ! Robert... comme tu m'as fait mal. Et pourtant, je t'aimais.

— Tant pis, il est trop tard.

Déjà, des pas accouraient dans la brume. Robert Prévost rempocha en hâte son revolver et tira un large couteau à cran d'arrêt. Il se baissa vers sa malheureuse compagne qui se roulait à terre avec des plaintes d'agonie. Douze fois de suite, il plongea sa terrible lame dans le corps de la jeune fille.

Puis, comme les sauveteurs arrivaient, Robert Prévost bondit à travers les bras qui s'efforçaient de le cerner et il se fondit dans la nuit...

Depuis des heures, ce soir-là, Mme veuve Prévost attendait le retour de son fils. Le souper mijotait sur le feu. Jamais, en semaine, son enfant n'était rentré si tard. Il travaillait dans une menuiserie de Rouen et rapportait de bonnes semaines. La mère et le fils vivaient heureux.

La porte s'ouvrit. Robert Prévost qui haletait entra et s'affala aussitôt sur une chaise. Ses mains, ses vêtements, son visage même étaient éblouissants de larges taches rouges.

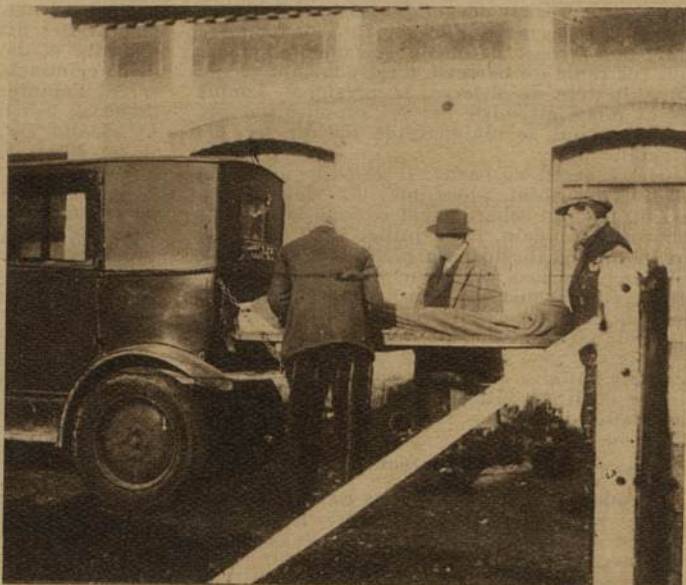
Terrifiée, la pauvre femme s'approcha.

— Mon petit !

— Non, non, maman, ne me touche plus, car maintenant je suis un assassin. Je viens de tuer Léa et je vais moi-même en finir.

Il tira son revolver qu'il approcha de sa tempe. La vieille mère se jeta à ses pieds et lui encercla les épaules de ses bras débiles.

— Tu ne vas pas faire ça... Léa n'est peut-être pas morte, on la soignera. Et, plus tard, qui sait...



Les sauveteurs arrivèrent trop tard et l'ambulance venue de Rouen ne put enlever qu'un cadavre.



Prévost venait de tendre ses poignets aux menottes.

La mère éplorée se montra si douce, si convaincante que, pour un instant, Robert Prévost renonça à son projet. Mais, déjà, le commissaire Bousquet et ses hommes



L'immeuble où habitait la victime, Léa Muller.

avaient cerné la demeure. Sans résistance, tandis que sa mère se lamentait de douleur et de honte, l'adolescent tendit aux menottes ses poignets poissés de sang.

Robert Prévost était pourtant un garçon intelligent. Dès seize ans, le démon de la chair l'avait tenu. Il avait noué dans les musettes de Rouen, des liaisons rapides. Bien des ouvrières de la filature de Saint-Etienne-du-Rouvray s'étaient données à lui. Il les avait prises et rejetées sans pitié. Plein de passion, il ignorait l'amour. Tant de succès faciles l'avaient rendu vaniteux et arrogant. Les femmes, le cinéma, le bal se partageaient ses loisirs. Têtu, il n'admettait aucune contradiction, aucune réplique.

Un soir, il avait connu dans un bal la séduisante Léa-Renée Muller. Il avait voulu en faire sa maîtresse. La jeune fille avait su résister si doucement, si gentiment que, malgré lui, Robert Prévost avait été vaincu. Amoureux, il devint jaloux. Il reprochait à son amie la moindre sortie, le moindre sourire. Comme il n'avait pas encore accompli son service, la famille de Léa s'opposa au mariage et conseilla même à la jeune fille de rompre avec son ami.

Obéissante, Léa Muller, après bien des hésitations et des pleurs, se décida à manquer les rendez-vous. Une jalousie furieuse s'empara de Robert Prévost qui, par un soir brumeux de novembre, vint attendre la jeune fille à la sortie de son travail et l'entraîna sous le porche de l'église de Saint-Pierre-du-Rouvray.

Il la tua. Sa vanité bafouée s'était épanchée dans le sang...

L'adolescent tragique, qui n'avait témoigné aucune émotion devant le cadavre pantelant de la jeune victime, pleura dans le box des assises de Rouen. Il sanglota, non sur la mort de celle qui, pour la première fois, avait osé lui résister, mais sur l'inutilité et la stupidité de son crime. Le vaniteux Robert Prévost fera dix ans de bagne.

G. BERNARD.

FAITS DIVERS

Mort subite

Mrs. Grinsmead a été trouvée morte, asphyxiée par le gaz dans sa chambre hermétiquement close. La fenêtre était fermée, le verrou poussé de l'intérieur. Sur le robinet du réchaud à gaz qui était grand ouvert, on relève des empreintes digitales de la défunte. Nul doute elle s'est suicidée. Qui sait ? dit le détective French. Vous trouverez la solution du mystère dans

qui écrivit Russ Leni Les pour leur avai ses i cour; Une Monc avait défin et d ne f et d trad Le pren entri Révé

9 fr.

F. W. CROFTS

MORT SUBITE

Texte français de E. MAY DESMOND



Si vous commencez la lecture de **MORT SUBITE**

seule une **MORT SUBITE**

peut vous empêcher de la terminer

Du même auteur : **L'AFFAIRE PONSON LA TRAGÉDIE DE STARVEL**
A paraître en Mars : **LE RAIL SANGlant**
ÉDIT. EXCELSIOR, 27, Quai de la Tournelle, Paris

NÉO

Exclusivité Hachette

2 f. le billet UN MILLION

LOTS DIVERS en 5 SÉRIES

dont UN GROS LOT DE 200.000 Francs

SOUSCRIPTION 3 100.000 50.000 150.000

au profit de la Fédération Nationale des Aveugles Civils et de ses Œuvres

OBLIGATIONS CRÉDIT NATIONAL AUTOMOBILES - BIJOUX - CHAMBRES A COUCHER - APPAR. T.S.F. - ETC.

Plus de 5.000 Lots divers pour 650.000 Francs

Souscrivez dès aujourd'hui pour le prochain tirage (Série A)

4 billets : 3,75 - 10 billets : 21,75 - 50 billets : 102 frs

y compris les frais d'envoi des billets et de la liste des tirages

Joindre enveloppe indiquant nom et adresse pour le retour.

Adressez les demandes à M. le TRÉSORIER, 60, Avenue Bosquet, PARIS-7^e

PAGEOL

Énergique antiseptique urinaire
Blennorrhagie, Cystite
Évite toutes complications
Com'on à l'Acad. de Médecine
Chatelain, 2 bis, r. de Valenciennes, Paris. La b. 16 fr. F^o 16.50



AVIS

Le Détective ASHELBE
reçoit tous les jours
de 4 à 7 heures.

34, rue La Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

"Les Chefs-d'Œuvre du Roman d'Aventures"

LES CHEFS-D'ŒUVRE DU ROMAN D'AVENTURES Vient de paraître :

6 FR. EDGAR WALLACE LE CAPITAINE DES AMES

par

EDGAR WALLACE

Déjà parus dans cette nouvelle série :

Ernest Souza : Le Rhum bleu

E. Hamilton : Le Venin du Cobra

K. T. Knoblock : Le Démon des Delaronde

F. W. Crofts : Le dernier Voyage de Sir Magill

6 fr.



Au banc des assises de Rouen, Robert Prévost, qui pleura sur l'inutilité et la stupidité de son crime, vient d'être condamné à dix ans de travaux forcés.

La Rochelle
(de notre correspondant particulier.)

TOUTES les grandes villes ont leur lupus. Casablanca a « Bidon-Ville » ; Grenade, son « Abbaycin », et La Rochelle, qui n'échappe pas à la règle, possède sa « Ville-en-Bois ».

Imaginez des baraques en planches pourries dont l'assemblage tient encore par miracle ; des tanières creusées à même la terre et ayant des trous pour fenêtres et des crevasses pour portes, vrais repères de bêtes fauves où, à la clarté de lumignons à peine visibles, fourmillent des miséreux, des chômeurs professionnels, des trimardeurs, des clochards et des repris de justice. C'est une sorte de terrain vague du crime où poussent des herbes folles, et hanté par un peuple noir et sauvage.

Petite ville aussi, inconnue de la plupart des habitants de La Rochelle, quasi inaccessible aux agents de la police, ignorant toute loi et tout gouvernement, avec son argot, ses usages...

Dans ses rues à peine tracées, des gamins en guenilles courent et se disputent ; nonchalantes, les mères cherchent et tuent les poux de leurs enfants ; des chiens squelettiques bâillent, des hommes hirsutes fument la pipe près d'un feu de copeaux. Il manque à cette misère un beau soleil d'Espagne pour la rendre, sinon pittoresque, du moins sympathique. Tout y respire la paix et la quiétude. Ces hommes ont pourtant leur secret, et des rivalités stupides, mais éternelles, les divisent.

Et, l'autre jour encore, on a tué quelqu'un dans la « Ville-en-Bois ».

■ ■ ■

Henri Mariette était docker à ses moments perdus. Il vivait, avec sa maîtresse, dans une casemate qu'il appelait sa maison, située dans le quartier chic de cette Cour des Miracles. J'y suis allé.

Lorsqu'on arrive au « Carrefour des Casemates », un spectacle curieux s'offre aux regards : de vieux tuyaux de poêles surmontent des tumulus ; des tôles qui s'enchevêtrent forment de minces mais solides cloisons.

Au fond de ces trous, des paillasses sont étalées sur la terre battue et des poêles à demi-brisés dégagent une chaleur parcimonieuse. Pour arriver jusqu'à ces lieux, il faut suivre un chemin semé de vieilles ferrailles, marcher sur des tessons de bouteilles, et trébucher dans des monceaux d'ordures.

L'atmosphère est empestée de graisse rance et de sardine pourrie.

— C'est ici, nous dit un bambin, vêtu d'une misérable chemise noire, vieille comme un parchemin.

Nous baissions la tête pour entrer et nous pénétrons dans une casemate de l'ancienne poudrerie.

Dans le demi-jour, on aperçoit une table basse qui supporte des assiettes en terre et des verres à demi-pleins. Une bougie, en s'éteignant sur la table,

La victime habitait dans une casemate de l'ancienne poudrerie.



Avec ses baraquements et ses tanières creusées à même la terre, le quartier de la « Ville-en-Bois », à La Rochelle, fourmille de trimardeurs et de clochards.

LE FESTIN DE LA MORT

Métaireud (ci-contre) avait été invité à partager ce « festin » inusité, composé de vin, de charcuterie et de pain.



point tirer l'oreille. Ils vinrent et Besse- lières — qui a une voix de baryton, qu'il dit — a voulu chanter. Il a dégoisé une chanson « pas comme il faut ». Métaireud, qui fait le « collet monté », lui a dit : « C'est pas pour dire en société !... Et, si tu continues, je te ferme la gueule à coups de poing !... ». — « Y chantera, dit Mariette ; et toi, Métaireud, t'as rien à dégoiser ici. T'es invité comme lui. C'est moi qui règle les débats ! Voyez-vous cet « ancien du bagne » qui fait la demoiselle de pensionnat ! » Vous pensez si l'on a ri. « Ah ! bien, puisque c'est comme ça, a répliqué Métaireud, je vas faire parler mon éventre-tripes... C'est vrai, je viens du bagne ; mais je n'ai pas peur d'y retourner ! » Il a soufflé alors sur la chandelle. Tout le monde s'est précipité au dehors en se bousculant. Y faisait clair de lune. Métaireud avait un couteau ; Mariette, ses deux gros points, car il est fort comme un taureau, et y rigolait de l'autre, malgré son arme. Moi, je rigolais plus. Les femmes s'étaient ensauvées avec le chanteur. « Couic », que j'ai entendu au bout d'un moment de lutte ; et mon Mariette est tombé dans l'herbe. Métaireud, comme si rien n'était, a dit : « Allons, à demain matin ! » Et il s'en est allé dans sa casbah. Mais Mariette bougeait plus. Je suis allé quérir de l'aide. On l'a porté sur sa paillasse. Il avait « clamsé ». « On va avertir les cognes, a dit quelqu'un ». — Bah ! y viendront bien assez tôt, a répliqué un autre. » Et l'on est allé se coucher. Mais, le matin, je me la suis défilé en douce et j'ai averti le commissaire. Il est venu avec des agents. Il est allé tout de suite chez Métaireud. Y roupillait encore. « C'est vous qui avez tué Mariette ? » — « Tiens, qu'il dit, il est mort, le pòvre. Je ne l'aurais pas cru ! » Et il voulait se retourner sur son lit ! Mais tu parles, Monsieur, comme ils l'ont « emballé » !

■ ■ ■

Voilà le drame. Il nous dévoile un peu ce qu'est la vie de la pègre, en marge de la société et de ses lois.

On a procédé, l'autre jour, à la reconstitution du crime. Toute une population grouillante et pouilleuse y assistait. Métaireud faisait bonne figure.

C'est qu'il avait régné sur ces hommes, déchus depuis longtemps de leur dignité, mais encore conscients de leurs forces physiques. Il était le plus cruel, le plus prompt aux mauvais coups dans une bagarre. Donc, on le respectait. Il ne tient pas à perdre son auréole devant ceux qui l'admettaient pour maître et, au surplus, Métaireud n'est pas impressionné par l'appareil de la justice. Il l'a connu déjà avant sa dernière condamnation ; il tient à montrer qu'il n'a pas peur :

— Vous ne regrettez pas ce qui s'est passé ?

— Moi ! dit-il en haussant les épaules ; sauf votre respect, je m'en f... !

Le corps de Mariette a été inhumé dans la fosse commune.

L. PALAUQUI.

Des voisins portèrent Mariette, blessé à mort, dans son taudis.

a fait une large tache de cire blanchâtre.

Dans un coin, recroquevillé sur lui-même, le bras droit crispé sur le ventre, la tête aux yeux révulsés rejetée en arrière, Henri Mariette est affalé sur sa paillasse tachée de sang.

■ ■ ■

Et le gamin raconte :

— Mariette avait gagné quarante francs, ce jour-là. Oui, monsieur, quarante francs !... Tu parles d'une veine !... Il a acheté huit litres de vin, du pain, du saucisson et du lard. Du « fromgi » aussi. J'étais invité, car je fais des commissions pour sa femme. On était à moitié repas et Mariette, qui est bon zigue quand il a bu, a dit comme ça : « Eh ! petit ; vas-y dire à Métaireud et à Besselières, de venir boire avec leurs gonzesses. Il y a encore assez de vin... ». Les voisins ne se firent



IV. — ANNONCES (1)

PLUS j'allai, plus les cercles de cet enfer de la prostitution clandestine me paraissaient se creuser davantage sous mes pas.

Lorsque, pour me procurer des adresses de masseuses, je m'étais muni d'un des journaux dits légers, j'avais remarqué certaines annonces cyniques, souvent aggravées d'un exhibitionnisme à la fois répugnant et ridicule. Parmi elles, j'avais souvenir de quelques-unes qui, libellées d'une façon plus bizarre et plus mystérieuse, rendaient un son particulièrement suspect.

Un jour, j'achetai un lot de ces publications, magazines assez luxueux ou simples feuilles colorées parfois de rose ou de bleu ; et je me plongeai dans cette littérature singulière (2).

Il y avait de tout là-dedans. D'abord, naturellement, un grand nombre de dames en quête d'un monsieur, et, la plupart du temps, d'une « aide morale et matérielle ». Certaines précisaient qu'elles souhaitaient leur bienfaiteur « de cinquante à soixante ans » ; d'autres avouaient qu'elles s'étaient résignées à cet appel par suite de chômage, ou qu'elles avaient du mal à payer leur terme. Beaucoup ne cachaient pas leur désir d'une « aventure sans lendemain ».

La contre-partie était formée par une liste imposante de messieurs à la recherche d'une amie, que le plus grand nombre souhaitaient « sérieuse et désintéressée ». Ce contingent se pimentait d'une petite troupe de jeunes gens « sportifs », « bien physiquement », « musclés », qui soupiraient après des dames « d'âge indéfini », pourvu qu'elles fussent « riches », « aisées » à tout le moins, et en mesure de les « gâter » ; de masseurs en mal de clientes ; de soldats et de marins privés de marraïnes.

Toutes les nuances de la psychologie individuelle et sociale transparaissaient dans ces courtes sollicitations en style télégraphique. La pudeur, la timidité — certaines femmes osaient à peine imprimer qu'elles voulaient bien que leur éventuel mécène fût « bon » — voisinaient avec le cynisme de celles qui affichaient de « fortes poitrines » ou des « cuisses potelées », ou s'adressaient à des « gentlemen généreux, ayant auto » (ce qui n'est pas toujours une garantie de fortune, mesdames). De ces mots coupés, de ces phrases hachées, filtraient de sourdes détresses autant que d'impatiences et brutaux appétits. Les pires tares humaines s'y décelaient : dans les annonces de sadiques ou de masochistes, par exemple, de « messieurs très doux », ou « d'amazones dominatrices », on percevait souvent des gémissements de névrose.

J'inscrivis quelques adresses — laissant de côté telle femme à la « taille cambrée », « étroitement corsetée », « aimant les beaux dessous d'autrefois et les frivolités suggestives » et réclamant un « monsieur ayant

mêmes goûts » ; telle « jolie soubrette, lasse d'obéir et désirant changer les rôles » ; telle Hongroise « au tempérament excessif » qui « malaxe les âmes et pétrir les désirs », et même « une future maman » sans scrupules... Et je donnai quelques rendez-vous.

Ce fut un ignoble et pitoyable défilé de malheureuses et d'obsédées, qui m'a donné des bas-fonds de l'humanité une image dont l'horreur couvre et, en quelque sorte, anéantit le pittoresque.

Voici, fidèle, le récit de quatre ou cinq de ces rencontres.

■ ■ ■

Première annonce :

« Jeune homme, joli visage, portant très bien le travesti, cherche petit rôle. Ecrire Alberte chez Madge, 11, rue du H... »

Il faut bien, en effet, que je classe « Alberte » parmi les... irréguliers, car la prostitution des homosexuels, sans atteindre encore en France les proportions qu'elle a, par exemple, en Allemagne ou dans certaines villes comme Barcelone, forme cependant une des rubriques, et de plus en plus étendue, de la prostitution clandestine.

Je reçus, poste restante, en réponse à la mienne, une lettre ainsi conçue, et dont je garantis rigoureusement l'authenticité :

« Monsieur,

« Je serais ravie de me travestir pour vous. Je possède ma garde-robe personnelle, complète et variée. Mais j'accepte avec joie n'importe quel autre travesti, et je sais très bien me farder. J'ai un joli petit corps blanc, des mains fines, des pieds délicats, des cheveux blond cendré. J'imité parfaitement la voix et les attitudes féminines. Je joue le rôle de la petite fille anglaise vicieuse, avec flagellation active ou passive, mais je me prête à n'importe quelle autre fantaisie. Je suis très gentille, excitante et soumise, acceptant tout de mon maître.

« Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

« ALBERTE,

« Ecrire à M. A. X.

« Poste Restante, bureau 63. »

Je le — ou la — convoquai pour le lendemain, de façon à n'être pas reconnu, dans le hall du Claridge. Un gringalet onduleux, qui portait une petite veste cintrée aux manches trop courtes, agrémentée de la traditionnelle pochette de soie. Il avait de beaux cheveux blonds, très longs et bouclés, les cils noirs, les lèvres rouges. Il tenait à la main une petite valise... Sa vue me suffit...

Seconde annonce :

« Jeune femme, 30 ans, grande, blonde, bien faite, désire emploi de secrétaire près de Monsieur riche. Accepterait patron autoritaire. Zita, chez L..., rue St-A... »

Je vis arriver une jolie fille blonde, comme il y a beaucoup de jolies filles blondes ; au premier abord, du moins, d'une parfaite insignifiance.

Ses yeux bleus étaient très beaux, très grands ; d'un éclat à la fois limpide et voilé, leur expression était troublante. De l'intelligence, de la douceur, de la pureté... Eh oui ! Mais, surtout, une lassitude infinie.

Elle se tenait assise avec une correction gênante, le buste raidi dans une résignation pathétique. J'étais fort embarrassé pour aborder la conversation, et elle ne faisait rien pour faciliter notre premier contact. Enfin, je pris mon visage le plus dur.

« Eh bien ! mademoiselle, lui dis-je sèchement, je suis disposé à vous engager à mon service, mais j'exige de vous une obéissance ab-so-lue.

Je faisais cingler les syllabes, comme j'eusse appliqué des coups de cravache.

« Vous pouvez faire de moi tout ce que vous voudrez, répondit-elle,

pendant plusieurs années, avait occupé un poste de secrétaire dans une maison d'édition. Cette firme fit faillite. Elle eut la chance de trouver aussitôt un poste de demoiselle de compagnie auprès de jeunes Américaines. Celles-ci étant reparties, elle fut soudain sans situation et ne pouvait, depuis, retrouver du travail. La basse prostitution dépassant ses forces, elle avait cherché un ami qui l'entreteint. N'ayant récolté qu'avaries et déconvenues, elle faisait maintenant ce travail, tragique et décevant, de s'attacher un homme par le vice.

« Mais pourquoi, demandai-je, choisir un rôle humilié, alors que tant de détraqués adorent jouer les victimes ?...

« Ah ! fit-elle ; cela, c'est très difficile à expliquer. Ayant tant souffert, j'éprouve un affreux plaisir à m'enfoncer davantage dans la souffrance. En aggravant ma déchéance, il me semble que je prends une amère



LES IRRÉGULIÈRES



En dépit des protestations, tout ce monde hétéroclite fut rapidement embarqué dans les cars de la Police Judiciaire et emmené quai des Orfèvres.



En redescendant de Montmartre (ci-contre, à gauche) à pied, et alors qu'il parvenait aux quais (ci-contre), il rencontra plusieurs prostituées.

d'un ton neutre, d'une poignante indifférence.

— Tout ?
— Mais oui... tout.
— Vous êtes bien sûre ? Qu'entendez-vous par là ?

— Tout !... Ce n'est pas clair ?
— Les pires humiliations ?
— Oui.
— Les traitements les plus cruels ?
— Oui.
— De graves sévices ?
— Si vous voulez...

Brusquement, je changeai d'attitude. — Ecoutez, mon petit, demandai-je doucement, qu'est-ce qui vous a menée là ?

Je lui expliquai qui j'étais, ce que je faisais. Alors, retenant d'abord ses larmes, puis les laissant couler, cédant à ce besoin de se confier que j'avais déjà senti dans la petite comédienne de chez Battifol, elle m'ouvrit son cœur.

Ce n'était pas une détraquée, mais, au contraire, une jeune fille d'une intelligence remarquable, que les coups répétés du sort avaient poussée à un désespoir lucide et froid.

Fille d'un ingénieur sans fortune qui avait été tué à la guerre, ayant ensuite perdu sa mère, elle avait appris la sténographie et,

vanche sur les puissances hostiles qui m'ont accablée. Au lieu de se cabrer, il y a je ne sais quel atroce soulagement à vider la coupe jusqu'à la lie...

■ ■ ■

Troisième annonce :

« Dame veuve, ayant fillette de 14 ans cherche un ami généreux. »

Ce qu'il y avait de louche, ici, c'était la mention de la fillette et de son âge.

Ma lettre me valut une réponse de cette femme, qui me pria de passer d'abord chez une de ses amies, laquelle me donnerait des détails.

Je me trouvai en présence d'une simple entremetteuse, qui se mit à me raconter que cette dame étant extrêmement bien tenait la plus grande discrétion.

« Je m'en moque, coupai-je ; ce qui m'intéresse, ce n'est pas la mère, c'est la fille.

Elle ne songea même pas à s'effaroucher, mais se mit silencieusement à m'examiner avec attention. Sans doute l'examen la rassura-t-il, car elle me confia :

« C'est que... l'enfant est vierge... C'est très délicat... »

Comme il traversait le jardin des Tuileries, à la hauteur du monument élevé à la mémoire de Waldeck-Rousseau, il aperçut des couples équivoques qui animaient les coins noirs.

Sa petite valise à la main, un gringalet ondulateux, qui portait une veste cintrée aux manches trop courtes, agrémentée de la traditionnelle pochette de soie, venait de pénétrer dans le hall du Claridge.

Mais elle s'empressa d'ajouter, en clignant de l'œil :

— Pourtant, ma foi, en y mettant le prix... je crois que vous pourriez les avoir toutes les deux.

Un quart d'heure après, ayant laissé des arrhes importantes, je partais pour la Bastille, muni d'abondantes recommandations de prudence.

Dans une rue grise, un grand immeuble terne. L'escalier abrupt et très modeste. Au cinquième, au fond d'un couloir, je trouve un petit « logement » humble et bourgeois, où quelques vestiges d'une époque meilleure se perdent dans le plus vulgaire des ameublements en série.

Une grande femme brune, maigre, est devant moi, assise à côté de la fenêtre. Elle paraît âgée d'une quarantaine d'années. Elle porte les cheveux — où apparaissent des fils blancs — longs et noués en un chignon à la mode d'autrefois. Ses joues creusées ont des reflets plombés, et ses yeux, profondément cernés, expriment une tristesse insondable. Une distinction indéniable s'allie à une lâcheté écoeurée.

Avec elle, je ne joue pas la comédie. Tout de suite, je lui expose le but véritable de ma visite.

— Je vous comprends, monsieur, me dit-elle... Je comprends que pareilles déchéances intéressent...

J'esquisse une protestation. Elle lève la main.

— Qu'importe ! Au point où j'en suis !...

Et la voix blanche, monotone, sans souffle, me narre, d'un débit machinal, la pire histoire.

Cette femme est la veuve d'un vétérinaire. La mort subite de son mari l'a laissée sans ressources, avec la fillette dont parle l'annonce. Elle a essayé de monter une petite maison de couture. Elle a dû la liquider. Elle a été caissière dans un magasin d'alimentation, puis congédiée. Elle a, elle aussi, essayé de se faire entretenir, mais sans succès. Maintenant —

c'est le leit-motiv de toutes ces chutes — ni sa fille ni elle ne peuvent trouver du travail...

Sur le conseil d'une amie, qui l'avait devancée dans cette voie, elle s'est abouchée avec l'entremetteuse que j'ai vue. Cela d'abord a modérément réussi. Jusqu'au jour où l'entremetteuse a appris que sa « protégée » avait une fille tout juste pubère... Elle a proposé une grosse somme de la part d'un client, menaçant, si l'autre refusait, de lui couper les vivres... Les créanciers, les huissiers harcelaient la veuve... A présent, la mère et la fille « travaillent » toutes les deux pour l'agence. La petite, grâce à d'ignobles subterfuges, « fait les vierges »... Et, souvent, d'immenses clients exigent qu'elles se mêlent toutes les deux aux mêmes stupres...

— Je ne sais, monsieur, fait la malheureuse, ce qui me retient encore ici-bas... L'espoir, peut-être, qu'au prix de ces ignominies j'achète de meilleurs jours pour ma petite... Sans cela !...

Dernière annonce :

« Dame ayant grandes pièces cherche correspondants pour former club privé. »

Des couples, disons-le en passant, des « ménages » — parfois légaux d'ailleurs — font également publier des annonces de ce genre.

Ici encore, j'eus d'abord affaire à une intermédiaire.

Au jour indiqué par elle, je monte à Montmartre, dans une rue calme et mal pavée. Et, ce que j'ai vu dans un appartement élégant,

je ne saurais le décrire. Là, persiennes closes, dans une atmosphère d'une bassesse terrible, sans grandeur et sans puissance, dans la débauche qui rappelait l'hôpital et le cabanon plutôt qu'elle n'évoquait les fastueuses orgies de la décadence romaine ou de la Renaissance, une trentaine de couples des deux sexes — il faut préciser, car l'hôtesse m'a confié qu'elle réunissait parfois des couples exclusivement masculins ou exclusivement féminins — se livraient non seulement à des plaisirs et à des accouplements publics variés et compliqués, mais à des fantaisies qui frisaient nettement la démence. Je le répète : tout dire, tout suggérer même, dépasserait les bornes de ce que peut se permettre le reportage le plus audacieux.

Par bonheur, la sonnette retentit. On n'y prit pas garde d'abord, parce que les initiés — qui allaient d'abord se déshabiller dans une pièce voisine — continuaient à arriver. Mais, cette fois, les nouveaux venus étaient des hommes parmi lesquels je reconnus le commissaire Priolet et les inspecteurs Malvoisin et Bousquet.

— Tiens, me dit le commissaire Priolet, que faites-vous là ?

— Une étude de mœurs.

— De jolies mœurs, vous voyez !...

— En effet.

Le plus grand affolement régnait dans la pièce, et les policiers eurent grand mal à y mettre de l'ordre. En dépit des protestations, tout le monde fut embarqué dans les cars de la P. J. et emmené quai des Orfèvres.

— En somme, dis-je à un des inspecteurs, qu'allez-vous en faire ?

— Vérifier leur identité, d'abord.

— Quels sont ces gens ?

— En général, dans les partouzes, il y a de tout : ceux qui payent et ceux qui sont payés, des gens du monde, des vicieux, des prostituées, des marlous, des irrégulières et des irréguliers, voire des travailleuses : modistes, dactylos, employées, que sais-je ?

— Et que risquent-ils ?

— Pas grand'chose. Après vérification de leur identité, les hommes qui n'ont rien à se reprocher sont libérés. De même les femmes, après une visite médicale qu'elles doivent subir, qu'elles qu'elles soient ; on ne les relâche que si elles sont saines, bien entendu. Mais il arrive que l'on mette en carte, immédiatement, celles qui ne peuvent justifier de moyens d'existence. Quant à la « tôle », elle encourt purement et simplement les risques des autres entremetteuses, c'est-à-dire une contravention et une amende...

— C'est tout ?

— C'est tout.

Je n'en revenais pas...

Quand je me retrouvais sur les quais, il faisait nuit. L'air était doux, au bord de la Seine, sous les arbres que les réverbères rendaient phosphorescents. J'avais besoin de respirer, de me purifier le regard, l'esprit, les poumons. Je me mis à flâner dans l'ombre laiteuse, frangée du bruit assourdi et comme moite des grandes artères.

Sans m'en apercevoir, je parvins aux Tuileries. Des couples douteux animaient les coins noirs...

Je franchis le fleuve au pont de Solférino. Comme j'arrivais sur la rive gauche, timidement, précautionneusement, pour un prix dérisoire, une vieille femme m'offrit ses chancelants et sordides services.

— Mais, dis-je, où veux-tu aller ?

— Sur les quais, si tu veux, suggéra-t-elle... ou non loin d'ici, rue Las Cases : il y a des angles de porte assez sombres et, à cette heure-ci, il n'y passe personne...

Alors, fuyant presque, je sentis mon cœur se serrer et quelque chose m'étreignit, je ne sais quelle oppression, comme si, pareilles à des cloportes ou à un fléau d'Egypte, une nuée insinuante, larvaire et dense de prostituées submergeait la ville...

(A suivre).

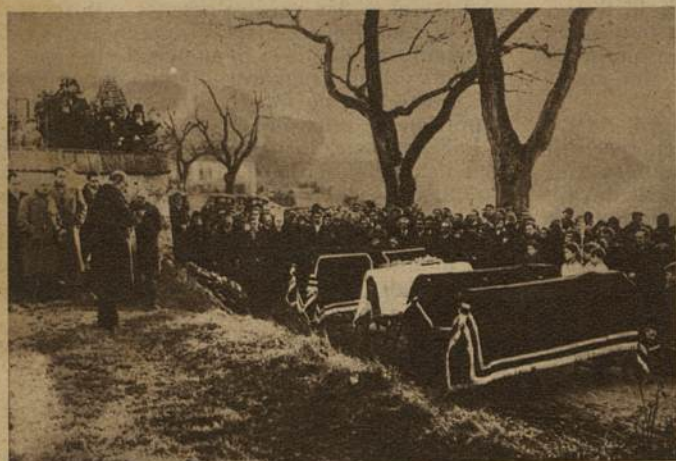
J. GUYON-CESBRON.

Fuyant presque, je sentis mon cœur se serrer et quelque chose m'étreignit, je ne sais quelle oppression, comme si, pareilles à des cloportes, une nuée insinuante de prostituées (ci-dessous) submergeait la ville.



GRANDS PROCÈS

Le châtement



Agén (de notre correspondant particulier).

Les cercueils des victimes du massacre de Moirax.

PIERRE Delafait est entré un peu pâle dans le box réservé aux accusés. Pour lui, comme pour le public, sa condamnation ne faisait aucun doute. La tête un peu penchée sur le côté droit, il a écouté la lecture du réquisitoire introductif, tandis que la salle de la Cour d'assises se garnissait rapidement des curieux habituels et d'une foule élégante.

On peut dire que si Delafait est devenu un criminel, c'est parce que, tout simplement, il s'ennuyait. Il était paresseux et ne cherchait aucun dérivatif dans le travail, le laissant accomplir par sa famille.

Un jour, il eut une maîtresse. Cette liaison fut le piment qui lui donna le goût de se refaire une vie nouvelle. Il habitait le hameau de Serres, près du village de Moirax. Un dimanche soir de l'an dernier, avant le Mardi-Gras, il partit pour Clairac, un bourg situé à une cinquantaine de kilomètres, et se rendit chez un boulanger de ses amis. Le lendemain, vers 21 heures, pendant que son hôte dormait, il repartit à bicyclette et revint à son domicile. Il laissa sa mai-

trousse à l'entrée du jardin et heurta du poing à la porte du logis. Sa femme vint lui ouvrir ; il l'accompagna dans sa chambre et, sous un prétexte quelconque, s'absenta, se munit d'une hache, revint, puis, profitant d'un moment d'inattention de sa compagne, lui fracassa le crâne.

Et ce fut l'atroce tuerie, au cours de laquelle Delafait extermina tous les siens !

L'hécatombe avait peut-être duré une demi-heure. Il enfourcha sa bicyclette et repartit pour Clairac. Il put regagner sa chambre et son lit sans être vu.

Ce sont des voisins qui, inquiets de ne pas voir la famille Delafait, découvrirent le drame. On prévint la police et le mari. L'attitude de ce dernier parut suspecte. Des taches de sang furent relevées sur son veston ; il était blessé à la main gauche. Mais il avait un alibi irréfutable.

On l'interrogea, on le pressa de questions. Il avoua enfin. Delafait avait prévu son crime dans les moindres détails ; il ne pensait pas que l'horreur de son forfait serait telle qu'il ne pourrait en garder le secret.

Les débats devant la Cour d'assises ont été accablants pour le misérable. L'interrogatoire, magistralement conduit par M. le président Roger Simon, fit ressortir toute la psychologie complexe du personnage : sa paresse invétérée, sa lassitude des reproches paternels, corrodant peu à peu tous les bons sentiments qui restaient en lui, sa liaison avec une femme mariée, son désir d'une vie nouvelle, et, enfin, l'atrocité du crime.

La tâche de l'avocat général Carcassonne était facile ; mais celle de M^{re} Péreau et de Lacviviers aurait pu rebuter de moins courageux défenseurs. Le verdict rendu, quand on lui apprit la sentence, Delafait tendit une main molle à ses deux avocats :

— Vous avez fait ce que vous avez pu...

Il partit entre deux gendarmes, le dos courbé, vers son destin.

A. B.



M^{re} Péreau (ci-dessus) et de Lacviviers (ci-dessous).



Le Palais de Justice d'Agén fut pris d'assaut par la foule. — A gauche : M. l'avocat général Carcassonne, et (à droite) le président des assises Roger Simon.



M^{me} Teboul graciée

DÉTECTIVE s'est trop préoccupé de l'affaire Tordjmann-Teboul, qui a passionné toute l'Algérie et qui a provoqué dans l'opinion publique une émotion considérable, pour ne pas signaler le dernier fait qui marque — provisoirement du moins — la fin de ce procès que beaucoup considéraient comme une erreur judiciaire. Grâce aux efforts si courageux des défenseurs, M^{re} Cam-



M^{me} Teboul, qui vient enfin d'obtenir sa grâce.

pinchi et Victor Brison — ce dernier du barreau d'Oran —, M^{me} Teboul vient d'obtenir sa grâce du Président de la République.

Elle a quitté la prison de la Maison-Carrée et a pu retrouver ses trois enfants ; son mari ayant subi intégralement sa peine avait été libéré de

Berrouaghi le 27 décembre dernier.

La famille Teboul est maintenant reconstituée ; les jours de malheur appartiennent au passé ; l'âme ardente de tous ceux qui ont la conviction d'une injustice ne se satisfait pas de cette grâce ; il y a autre chose à obtenir ; la révision du procès Tordjmann-Teboul est un but auquel s'efforceront d'atteindre tous les gens de bien.

J. M.



...et de M. Victor Brison ont eu leur récompense.



Les efforts courageux de M. César Campinchi...

Vient de paraître

GEO LONDON

LES

GRANDS PROCÈS DE L'ANNÉE 1932

Trente romans vécus en un seul livre...

ÉDITIONS DE FRANCE
Un volume... 15 fr.

Voici le premier superbétérodyné pour 1690 F.



"Le bon poste français"

5 lampes, réglage unique, prise pour pick-up, volume contrôle. Sélectivité et puissance incomparables. Belles qualités musicales. Le bon poste "ARIANE" est garanti un an.

125 F. A LA COMMANDE A LA LIVRAISON

et 12 Mensualités de 125 fr. Ouvert tous les jours même le dimanche de 9 h. à 20 h. Installation gratuite Paris et Banlieue. Envoi franco province

Et.

RECORD

55, Rue d'Amsterdam. Trinité 98x35

DE JOLIS SEINS



Pour développer ou raffermir les seins un traitement double, interne et externe, est nécessaire, car il faut revitaliser à la fois les glandes mammaires et les muscles suspenseurs. Seul le TRAITEMENT DOUBLE SYBO vous donnera rapidement une belle poitrine. Préparé par un pharmacien spécialiste, il est excellent pour la santé et d'une efficacité garantie. Demandez la brochure gratuite envoyée discrètement (joindre timbre). Labo. T. SYBO, 34, rue St-Lazare, Paris (9^e).

MAIGRIR

sans drogues. Résultat dès le 5^e jour. Ecrivez à M^{re} JOURHEND, 98, Bd Aug.-Blanqui, Paris, qui vous enverra GRATIS sa RECETTE facile à suivre en secret. Un vrai Miracle !

L'IVROGNERIE



Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratuits et franco. Ecrivez confidentiellement à : Remèdes WOODS, Ltd., 10, Archer Str. (219 DP), Londres W. 1

Séquestré entre quatre murs depuis 15 ans

Et délivré par la « petite dose »

« Depuis quinze ans j'étais immobilisé au lit par une cystite chronique très douloureuse, séquelle d'une ablation d'un rein. J'étais de la catégorie si lamentable des malades abandonnés.

« Il y a quatre mois, j'ai commencé à prendre des Sels Kruschen. L'heureux effet que cette cure eut sur mon état général fut tel, que j'ai obtenu une amélioration dans mes souffrances et troubles locaux. Maintenant, je marche, et à la stupéfaction de tous je puis faire des promenades de près d'une heure et je constate des progrès journaliers.

« Circuler en ville, alors qu'on était séquestré entre quatre murs depuis quinze ans est une sensation étrange. C'est une résurrection ; je la dois aux Sels Kruschen. » M. L... Nancy.

En stimulant tous nos organes internes — foie, reins, intestin, — en purifiant le sang, en harmonisant et régularisant toutes les fonctions, les Sels Kruschen nous procurent une vitalité nouvelle. Ils font disparaître les rhumatismes, la goutte, la sciaticque ; ils suppriment toute constipation. Une « petite dose » de Kruschen chaque matin, telle est la règle de santé à laquelle des millions de gens dans le monde entier doivent d'être heureux, gais et bien portants. Pourquoi n'en ferez-vous pas votre profit ? Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 fr. 75 le flacon ; 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour cent vingt jours).

CONCOURS 1934

Secrétaire près les Commissariats de

POLICE à PARIS

Pas de diplôme exigé. Age 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire : Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7.

Vente directe du fabricant aux particuliers — franco de douane



affranchir lettres 1.50 cartes post. 0.90

100.000 clients par an — 30.000 lettres de remerciements

Demandez de suite notre catalogue français gratuit.

MEINEL & HEROLD, Klingenthal (Saxe) 509

UN COIFFEUR SERVIALE

Monsieur Zampieri, coiffeur, considère qu'il est de son devoir de faire connaître, aux personnes ayant des cheveux gris, la recette suivante que tout le monde peut préparer facilement chez soi :

« Dans un flacon de 250 gr., versez 30 gr. d'eau de Cologne (3 cuillères à soupe), 7 gr. de glycérine (1 cuillère à café), le contenu d'une boîte de Lexol et remplissez avec de l'eau ».

Les produits servant à la confection de cette lotion, qui fonce les cheveux grisonnants ou décolorés et les rend souples et brillants, peuvent être achetés dans toutes les pharmacies, rayons de parfumerie et salons de coiffure, à un prix minime. Appliquez le mélange sur les cheveux deux fois par semaine jusqu'à ce que la nuance désirée soit obtenue. Il ne colore pas le cuir chevelu, il n'est ni gras ni poisseux et reste indéfiniment. Ce moyen rajeunira de beaucoup toute personne ayant des cheveux gris.



MÉDAILLON A POUDRE

Illustré de la photo que vous adresserez. Diamètre 50 m/m. Prix : 18 fr. 50 en mandat ou contre remboursement 20 fr. D. NIVELON, P. R., Bureau 50, Paris (10^e).

IL VOIT



...IL PRÉVOIT

Demandez votre LECTURE DE VIE au PROFESSEUR DJEMARO, Astrologue Scientifique, dont les révélations et les judicieux conseils sont universellement appréciés et recherchés.

Les travaux de ce Maître sont établis d'après la marche des astres dans le ciel, ils vous surprendront et seront pour vous un guide précieux qui vous permettra de mieux orienter votre vie et d'atteindre le bonheur cherché.

Si vous avez des peines, des soucis, si vous souffrez, hâtez-vous de profiter de son séjour en France pour demander votre horoscope gratuit. Si vous doutez de sa science venez voir à ses bureaux les innombrables attestations qui vous édifieront sur la haute compétence et son extraordinaire don de double vue.

Nul besoin d'argent pour apprécier la sagacité de ses conseils et comprendre que vous avez en lui un ami dévoué qui sera heureux de vous offrir gratuitement son merveilleux talisman de métal radio-actif pour vous aider de sa puissance.

Pour recevoir sous pli cacheté et discret l'esquisse gratuite de votre vie, envoyez-lui votre DATE DE NAISSANCE EXACTE, nom, prénoms (si vous êtes madame, ajoutez votre nom de demoiselle) votre adresse et si vous le voulez, joignez 2 francs en timbres-poste pour frais d'écritures.

Professeur DJEMARO, service VX, 17, rue de l'Industrie, Colombes (Seine).

LE LÉGIONNAIRE

Saïda (de notre correspondant particulier.)

Je n'avais pas fait vingt mètres dans la ville que je rencontrais des légionnaires. Il pleuvait. J'étais arrivé le matin. La neige à demi fondue couvrait la route depuis de longs kilomètres ; nous avions dû, à l'entrée de Saïda, abandonner la voiture.

Un groupe de soldats, fusil à la bretelle, défila devant nous, dans la boue. Ils étaient vêtus d'une longue capote serrée à la taille par une large ceinture de flanelle bleue. Ils chantaient ; mais, dans ce paysage, leur chant était triste et empreint, semblait-il, de quelque lointaine nostalgie.

Il faisait à peine jour. D'un café voisin, sortaient des cris et des rires de femmes. Je poussais la porte. Dans la fumée, au milieu des visages blafards aux traits tirés par une nuit sans sommeil, je distinguais encore des costumes bleus. C'était là que, en cette journée d'hiver, il fallait venir chercher des réminiscences nord-africaines. Dehors, la neige, le vent, la pluie avaient fait de cette terre sèche une reproduction fidèle de quelque coin d'Ecosse transporté là, à proximité des sables brûlants.

La patronne de l'établissement était une femme de quarante ans au visage parfait d'Espagnole, à peine ridé et encadré d'une lourde chevelure noire :

— Qui voulez-vous, mon prince ? Aïda ? Lola ?

— Ma foi ! répondis-je au hasard, donnez-moi Lola.

Elle vint, sautillante sur des talons hauts, les jambes et les cuisses nues, la bouche amère après la beuverie de la nuit, les lèvres amollies par trop de baisers tarifés. Un grand homme blond était derrière elle, et l'étreignait. C'était, lui aussi, un légionnaire. Il s'accouda au comptoir, commanda une anisette.

Avec sa cigarette collée au coin de la bouche, son képi rejeté en arrière, il évoquait irrésistiblement quelque gars costaud des grandes barrières, de la Villette par exemple.

— Tu le connais ? demandai-je à Lola.

Elle répondit simplement, avec une certaine gratitude :

— C'est mon amant. Il va reprendre son service à la Légion.

J'ai invité l'homme. Tous trois, nous avons vidé ensemble quelques petits verres. Puis, j'ai risqué la question qui m'avait poussé jusqu'ici :

— Vous connaissez Sivieude ?

Mon interlocuteur se tapa sur les cuisses et éclata de rire :

— Sivieude ? Le petit gars sentimental, l'amoureux timide ? Il en a « bavé », à la Légion.

■ ■ ■

Sivieude habitait Perpignan où son père est rédacteur à la préfecture. C'était un petit garçon aimable, souriant et émotif. Il était travailleur et sérieux. Un jour, il rencontra une femme qui lui plut beaucoup. Ce n'est pas sans hésitation qu'il se décida à avouer son amour : c'est toujours comme ça, chez les timides. Ils mettent longtemps à se déclarer ; mais, quand ils le font, la



La caserne de la Légion étrangère, à Saïda, où le jeune engagé Sivieude, venu de Bel-Abbès, est actuellement cantonné



Henri Sivieude lit, avec la plus grande émotion, la dernière lettre de son père.



Sous le pseudonyme de Rocher, Henri Sivieude (ci-contre, à gauche) est devenu, à Saïda, un légionnaire exemplaire.

Le monument élevé à la gloire de la Légion, devant l'hôtel de ville de Saïda, au centre de la cité

passion est un feu dévorant qui les embrase et détruit toutes les hésitations. Sivieude avoua donc. Son désir fut satisfait, mais il voulut donner à sa liaison une consécration légale, officielle. Son père refusa.

Est-ce bien ainsi que les choses se passent ? Sivieude, étudiant en médecine, demanda-t-il à sa famille, formaliste, d'admettre sa maîtresse dans son intimité ? Lui refusa-t-on ? Est-ce cela qui motiva son engagement à la Légion étrangère ?

Il est difficile de connaître exactement ce qui se passa dans l'âme compliquée du jeune homme. Un jour, sous le nom de Rocher, on le vit à Sidi-bel-Abbès. Pendant longtemps, il laissa ses parents sans nouvelles. Mais la vie de garnison lui pesait. Le menu des repas de midi et du soir lui soulevait le cœur, et, d'autre part, la fréquentation de ses camarades frustes et primaires manquait d'agréments.

Alors, il comprit toute la gravité de son erreur. Il écrivit à son père. C'est ce dernier qui nous a déclaré :

— Je vais m'employer à obtenir l'annulation de l'engagement. Mais comment pourrais-je y parvenir ? Il est très régulier. Mon fils croyait que le discernement — si j'ose employer cette expression — en matière d'engagement militaire ne s'exerce qu'à partir de vingt et un ans. En quoi il se trompait.

« Lors de la signature de son « volontariat », il avait vingt ans et deux mois. Son consentement était donc légal. J'ai demandé des renseignements précis sur les moyens à employer pour obtenir le retour de mon fils, afin qu'il pût continuer ses études médicales. J'attends. Je ne serais pas fonctionnaire si depuis longtemps je n'étais habitué à attendre... »

■ ■ ■

— Le légionnaire, me disait à Saïda mon interlocuteur, est un homme qui a volontairement abdiqué, entre les mains de l'autorité, la plus grande partie de sa liberté. Et, parfois, l'homme cherche à reconquérir son indépendance. Il déserte. A Saïda, les légionnaires ont tenté deux fois de s'emparer du Club d'aviation de tourisme. Rocher, ou plutôt Sivieude, ignorait tout cela. Quand il connut la sévérité de la discipline, il regretta son geste.

« A-t-il été victime d'une crise d'amnésie, ainsi qu'il l'a affirmé ? C'est bien possible. Peu importe, après tout. Il doit me rejoindre dans quelques instants et peut-être vous donnera-t-il quelques explications qui me manqueront... »

Et Rocher vint.

Je le reconnus sans l'avoir jamais vu. Il avait un visage jeune, une mise soignée, des manières polies.

— Ne me posez pas trop de questions, me dit-il.

— Vous avez agi dans un état d'inconscience ?

— Comme un inconscient, oui, répéta Sivieude en écho, et en fixant le ciel triste.

Puis, à mi-voix, cette restriction :

— Oui, peut-être !...

Il ajouta :

— On a cru que je m'étais engagé en France. C'est une erreur. Je suis d'abord allé à Toulon, puis à Marseille. J'ai pris un paquebot qui m'a mené à Oran. En débarquant, j'ai demandé à un légionnaire que j'ai rencontré l'endroit où je pourrais m'engager. Il me conduisit au Petit Dépôt. Là, j'ai été reconnu apte. J'ai signé les pièces qu'on me présentait, puis on m'a dirigé sur Sidi-bel-Abbès.

« A Sidi-bel-Abbès, j'ai été immatriculé, pesé, mesuré, habillé et payé. On m'a donné douze cent francs. J'ai fait comme les autres. J'ai connu les nuits dans les maisons de cafés arabes, la discipline, l'exercice, la corvée, la vie militaire. »

— Il ressort de vos explications que vous vous êtes librement astreint à la discipline militaire et que vous ne vous plaignez pas de votre nouvelle vie ?

Sivieude, ou Rocher, a hésité un instant :

— Où voulez-vous en venir ? Je n'ai rien à dire ; je suis légionnaire ; il est difficile de revenir sur ce que j'ai signé. Sachez, cependant, que ce qui m'a le plus tourmenté, c'est la peine qu'ont dû éprouver mes parents. J'avais envie de les prévenir de ma fugue, et cependant, je n'osais pas. Sur le bateau qui m'emmenait à Oran, j'ai songé à toute ma vie passée, avec laquelle j'avais rompu si brutalement, à mon enfance choyée, à la tendresse des miens...

« Oui, j'ai aimé. Mais, voyez-vous, si le cœur et les sens ne parlent pas à mon âge, quand est-ce, je vous prie, que j'écouterai leur voix ? »

« Les parents ne comprennent pas toujours, et les enfants sont souvent maldroits. Ils heurtent de front des sentiments respectables : la famille, les traditions, le conformisme établi... Ils croient s'émanciper par des gestes bruyants et qu'ils supposent définitifs. On m'a cru mort, et de fait j'ai changé de nom... »

— L'épreuve, a ajouté notre compagnon, était trop forte. La Légion n'est supportable que lorsqu'on a un gros chagrin ou un lourd passé. Pour ce jeune homme, elle est bien vite devenue impossible...

Lola l'interrompit par un éclat de rire et un gros baiser.

Sivieude s'était levé, comme pour mettre fin à l'entretien.

■ ■ ■

La sonnerie de rassemblement nous parvint, étouffée. Le jeune homme avait déjà tourné la poignée de la porte et une rafale de vent dépeigna la patronne.

— Adieu !...

Il disparut vers la citadelle.

Au loin, les collines étaient couvertes de neige et les casernes de la Légion confondaient leur blancheur avec celle de l'horizon que caressaient enfin les premiers rayons du soleil.

Philippe MARCILLAT.

Il connut les bordées bruyantes, mais sans vraie joie, au quartier réservé (ci-dessous).





Le capitaine Frogé dans sa petite chambre (ci-dessus) du camp de Valdahon.

Le bâtiment (à droite) où l'officier subit treize heures de « grilling » moral.

Belfort (de nos envoyés spéciaux).

Les clairons sonnaient la diane. L'aube montait doucement. Au pied de son lion légendaire, Belfort s'éveillait. Bâtie sur le chemin de l'invasion, la vieille cité frontrière ne connaissait pas d'autre réveil.

Un poing frappa sur le volet de la demeure de l'intendant militaire Georges Frogé.

— C'est un pli très pressé !

Le capitaine Frogé entrebâilla sa porte et tressaillit. Un gendarme lui remit une petite enveloppe jaune. On le demandait d'urgence au commissariat spécial de la ville. Le laconisme brutal de la convocation ne laissait place à aucun doute : un événement grave couvait sous roche. L'intendant Frogé se souvint de l'isolement méprisant et de la suspicion dont on l'accablait depuis dix mois. Aujourd'hui, il allait donc savoir. Troublé, et satisfait à la fois, il s'habilla en hâte.

Agé de trente-sept ans, le capitaine Georges Frogé avait fait ses études au Prytanée militaire de La Flèche. Il avait abandonné cette école dès le début de la guerre, pour s'engager dans le 350^e Régiment d'infanterie. Toujours volontaire pour les missions les plus périlleuses, blessé à Montdidier en 1918, il revint de Verdun avec la croix de guerre, trois citations, la Légion d'honneur et le grade de lieutenant. Dans les parades et les cérémonies militaires, sa bravoure et son allure martiale lui valaient l'honneur de porter le drapeau de son régiment.

Tant d'héroïsme ne lui suffisait pas. Il partit pour Marrakech et mena aux premières lignes toute la campagne du Rif. Les dissidents vaincus, il entra du Maroc et fut affecté comme professeur de sciences appliquées à Saint-Maixent-l'École ; enfin, promu capitaine, il fut nommé en octobre 1931 intendant militaire de la région de Belfort.

Fier de ce passé de gloire, le capitaine Frogé pénétra de son plein gré et tête haute dans le bureau du commissaire spécial, le 11 janvier dernier, vers les dix heures du matin. Les commissaires Oswald et Mondanel, de la Sûreté Générale, l'attendaient.

Tout de suite, l'interrogatoire commença, âpre et incisif :

— On vous soupçonne d'avoir dérobé des documents relatifs aux menées extrémistes dans l'Est. Qu'en avez-vous fait ?

L'intendant haussa les épaules sous l'outrage. — C'est stupide. Ces papiers ont disparu très peu de temps après mon arrivée ici. Ils contenaient d'ailleurs des instructions d'un intérêt très relatif sur la répression des émeutes communistes.

— De quelle façon ont-ils disparu ?

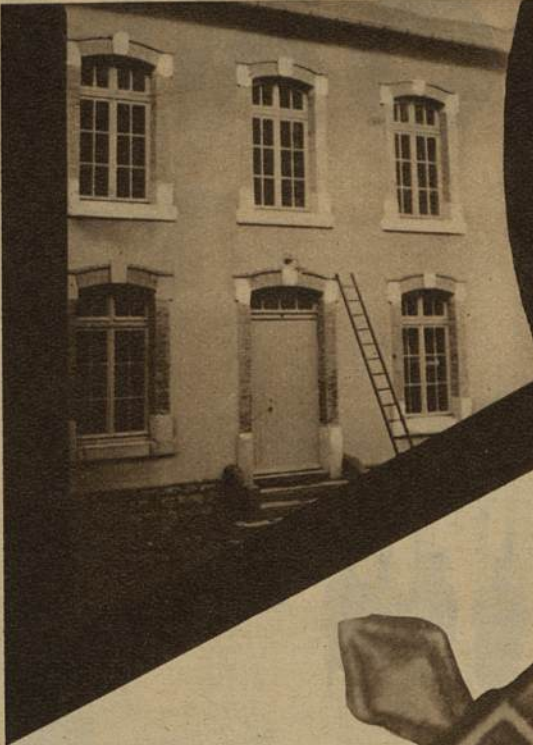
— Il m'est impossible de préciser comment, où, et quand ! En tout cas, lorsque je m'en suis aperçu, j'ai immédiatement déposé une plainte entre les mains du procureur de la République. Est-ce ma faute si l'enquête n'a pas abouti ?

— D'autres documents ont aussi disparu...

— Je le sais ; mais, dans l'état actuel des bureaux de l'intendance, je veux dire avec la pagaille qui y règne, je trouve même étonnant qu'il n'en disparaisse pas davantage.

— Ah ! Et le plan de ravitaillement de Belfort en temps de guerre ?

Mlle Yvonne Duval, qui vit honnêtement, rue Fontaine, avec son ami et son bébé, ignorait le capitaine Frogé.



— Je ne comprends pas.

— On vous accuse pourtant de l'avoir photographié et de l'avoir vendu à l'Allemagne.

Le capitaine Frogé crista ses doigts sur le cuir du fauteuil où il était assis.

— Moi ! Avoir fait ça ? Oser m'accuser de ça ?... C'est impossible. Ce que vous me reprochez est un travail de bénédictin, car le plan de ravitaillement contient 127 dossiers, soit environ 12.500 pièces.

— Il ne s'agit pas des instructions détaillées de ce plan, mais de son résumé général qui forme tout au plus une centaine de feuillets dactylographiés.

— Alors, comment aurais-je pu l'avoir en ma possession, puisqu'il est enfermé dans le coffre de l'intendant de première classe Alexandre ?

— Tout à l'heure, vous avez pourtant avoué qu'on pouvait s'emparer de n'importe quel document avec une facilité remarquable.

— C'est exact. Si des mains criminelles se sont emparées de ce plan, elles ont dû laisser sur une ou plusieurs pages des empreintes digitales. A vous de les chercher. Vous constaterez que ce ne sont pas les miennes. Qui donc m'accuse d'avoir livré ces documents aux Allemands ?

— Les Allemands eux-mêmes !...

— Ainsi, depuis des mois, une imputation mensongère, venue on ne sait d'où, a suffi à avilir mon honneur et mon grade. Mon nom, pour tous, est celui d'un traître. C'est donc ce soupçon monstrueux qui m'a enlevé l'estime de mes chefs et le respect de mes subordonnés ; c'est donc pour cela que les têtes se détournent quand je passe, et que les mains ne se tendent plus vers moi. J'ai compris !...

Le capitaine Frogé s'était dressé, pourpre d'indignation et de surprise ; d'énormes gouttes de sueur perlaient à ses tempes. Dehors, devant les fenêtres du commissariat, les gens passaient et repassaient, inconscients du drame terrible qui se jouait derrière les rideaux de tulle rouge. Malgré eux, les policiers étaient émus par cette scène pénible, et ils écoutaient en silence la défense désespérée de l'intendant.

— Tout de même, messieurs, pour formuler cette inculpation épouvantable, vous n'avez pas pu vous baser uniquement sur des racontars d'agents secrets ; vous devez avoir des preuves ; je les attends. Je n'aurai aucune peine à les réfuter.

Le commissaire Oswald se rapprocha :

— Oui, capitaine ; ces preuves-là, nous les avons ; nous devons les avoir pour mettre au banc d'infamie un officier d'élite. Vous avez reçu des lettres de l'étranger ; vous y avez répondu ; vous avez commis un crime de haute trahison !

— C'est faux ! C'est faux ! C'est faux !...

— Non. En mars 1932, vous avez reçu une lettre recommandée d'un certain Gomez Da Silva, consul du Brésil à Paris. Ce consul n'existe pas ; par contre, le nom de Da Silva est un pseudonyme que



Frogé (au premier plan, au centre), vient de passer, en tête des troupes, devant l'Arc de Triomphe, au « Défilé de la Victoire ».

Sa conduite exemplaire au front, sa bravoure, son allant lui valurent l'honneur d'être choisi, parmi de nombreux officiers de valeur, comme porte-drapeau du régiment.

nous retrouvons souvent dans nos affaires de contre-espionnage.

— Je n'ai jamais reçu cette lettre.

— Bon. En mars 1932, vous recevez encore une seconde lettre recommandée, expédiée cette fois par une demoiselle Yvonne Duval, 15, rue Fontaine, à Paris. Or, cette femme, qui vit honnêtement avec son ami et son bébé, rue Fontaine, ne saurait être l'auteur d'une pareille correspondance.

— Je n'ai pas reçu non plus cette autre lettre.

— Ah !... Pourtant, quelques jours plus tard, les documents relatifs aux menées communistes disparaissent de vos tiroirs. Vous avouerez que c'est là une coïncidence fâcheuse !

— Je vous jure que je n'ai reçu aucune de ces deux lettres. Le registre de mon vaguemestre pourra d'ailleurs en faire foi.

Un pitoyable sourire effleura les lèvres du commissaire Oswald.

— Ce registre, le voici justement ; feuilletons-le ensemble... Voyez, ici : lettre Gomez Da Silva ; là, lettre Yvonne Duval...

Le capitaine exulta soudain.

— Eh bien ! Voyez vous-même. J'ai signé partout ailleurs, mais je n'ai signé ni ici, ni là. Ce jour-là, quelqu'un a signé à mon insu. Cet

« alpha » mal construit qui remplace mon paraphe n'est pas mon œuvre.

— Regardez donc de plus près, que diable !

L'intendant Frogé se pencha sur le livre grasseux ; ses mains s'agitèrent fébrilement. Il caressa du doigt l'emplacement des signatures contestées.

— Je ne comprends pas... On a dû gratter la première signature et la remplacer par cette griffe en forme d'« alpha »... Je ne comprends pas. La signature effacée ne peut être la mienne, puisque je n'ai jamais reçu ces deux lettres. On me les aura volées, comme on m'en a volé tant d'autres, ces derniers temps. Je suis victime d'une machination...

Le capitaine Frogé prononça cette dernière phrase avec un accent de sincérité inouïe ; puis il s'assit, accablé. La sueur ruisselait sur sa face angoissée. Il caressait sa petite moustache brune avec des gestes saccadés. L'entretien durait depuis deux heures déjà. Les policiers fumaient. L'atmosphère de l'étroit bureau était hallucinante. Dehors, les gens continuaient de passer, indifférents. Midi sonna. L'intendant demanda à rentrer chez lui.

Alors, les commissaires se concertèrent du regard et l'interrogatoire recommença ; sans trêve, cette fois. Le commissaire Oswald ne s'arrêtait de questionner l'officier que pour céder son siège

HAUTE TRAHISON





De Belfort, Frogé fut déplacé, comme intendant, au camp de Valdahon (ci-dessus). La maison du capitaine Frogé (ci-contre, à gauche), rue du Repos.

Le commissaire Mondanel. Plus l'heure avançait, plus les questions devenaient rapides, pressées, inquisitoires. Ravalé au rang d'inculpé vulgaire, le capitaine Frogé s'embrouillait, faiblissait ; une grande lassitude se peignait sur ses traits. Cependant il ne prononça pas une seule parole qui pût le compromettre.

Ce « grilling » moral dura douze heures, sans une seconde de répit. Dans son cerveau, l'officier percevait toujours le bruit de la foule qui passait derrière les rideaux. Puis il vit le jour léger, la ville s'illuminer. Il entendit dans les casernes les clairons sonner le nostalgique ouvre-feu. Il comprit que la ville s'endormait. Découragé, épuisé jusqu'à l'hébété, il ne trouva plus à répondre que les mêmes syllabes de défense :

— Non !... C'est impossible !... C'est une machination !...

Son supplice prit fin un peu avant minuit. Au-aravant, les commissaires tentèrent une suprême attaque :

— Cet après-midi, nous avons vérifié votre compte en banque. Il est assez important.

— Ma femme m'a apporté cent mille francs de dot. Je suis moi-même d'une famille aisée.

— Nous avons également perquisitionné à votre domicile ; nous y avons saisi ceci.

Les policiers présentèrent au capitaine Frogé un manuscrit dactylographié.

— Oui, j'ai eu l'ambition d'écrire un livre sur l'organisation et l'utilisation de l'armée en temps de paix, expliqua l'officier. Il ne contient aucune phrase préjudiciable à mon pays. Je compte le soumettre à l'approbation du ministre de la guerre pour le faire publier par une librairie militaire. C'est mon droit.

— Nous vous le souhaiions. Maintenant, vous êtes libre. Nous ne vous avons interrogé qu'à titre de témoin, et aucun de nous ne vous a inculpé de haute trahison.

Titubant comme un homme ivre, le capitaine Frogé s'enfonça dans la nuit. Haute trahison ! Haute trahison !... Ces deux mots lui tintaient aux oreilles. On l'avait quand même accusé du plus grand crime que puisse commettre un soldat : trahir. Innocent ou non, ce soupçon d'infamie allait le poursuivre inlassablement ; il traitait toujours celui de qui l'on dirait :

— Frogé !... Vous vous souvenez : il a eu une sale histoire !...

L'intendant, tout à ses pensées douloureuses, gagna sa maison de la rue du Repos que, désolais, les habitants de Belfort allaient se montrer du doigt. Il passa, sans les voir, sous les portées de l'intendance... L'intendance était déserte. Les portes en étaient à peine closes et, dans les placards mal fermés, des documents compromettants traînaient...

On a vendu Belfort aux Allemands !
— Qui ça ?
— L'intendant militaire Frogé...

Dans le train qui emmenait M. Jean-Charles Legrand à Belfort, notre reporter-photographe a surpris l'éminent avocat.



Cette rumeur explosa comme une bombe. On avait prononcé son nom ; on s'y archiboutait. Il y avait longtemps qu'on cherchait un coupable, que la vieille cité vivait dans un cauchemar. On pensait réafficher sur les murs la pancarte fameuse : « TAISEZ-VOUS, MÉFIEZ-VOUS, DES OREILLES ENNEMIES VOUS ÉCOUTENT »... Sur les marches frontières, le mot espionnage et le mot trahison possèdent l'infaillible vertu d'éveiller la peur, une peur éminemment contagieuse, une peur lancinante qui pèse sur les carrefours, qui se glisse sous les portes, qui rampe dans les alcôves.

A Belfort, clef de l'invasion, les affaires de trahison se succèdent à une cadence impressionnante. L'affaire du capitaine Frogé plus encore que les autres faisait tourner les têtes, car elle n'avait pas éclaté d'un seul coup.

Pour la troisième fois depuis 1928, on avait su que les plans de ravitaillement de Belfort en temps de guerre avaient été communiqués aux Allemands, quand, en mars 1932, on apprit que les documents relatifs à la répression des menées communistes avaient disparu. On accusa d'impéritie le nouvel intendant Frogé. Bientôt, en août 1932, les agents de notre service de contre-espionnage en Allemagne informèrent le Deuxième Bureau que, pour la QUATRIÈME FOIS, les Allemands avaient pu entrer en possession du nouveau plan secret de ravitaillement. L'intendance de Belfort, alertée une fois de plus, assura que les documents étaient toujours intacts et que trois personnes seulement en avaient connaissance : le commandant Alexandre, le capitaine Frogé et le lieutenant Courtois.

Qui donc avait pu le recopier ou le photographier ?

Une longue et délicate surveillance fut amorcée, mais elle ne donna rien. L'enquête se poursuivit en Allemagne. Les résultats furent inespérés. Simultanément, en décembre 1932, deux agents secrets à notre solde, qui n'avaient pu se concerter, informèrent le Deuxième Bureau que la photographie du plan de ravitaillement avait été communiquée par « un certain capitaine Frogé ». Cette surprenante révélation atterra les services du Ministère de la Guerre. L'actif contrôle des recherches de la Sûreté Générale fut alerté. Les commissaires Mondanel et Oswald partirent pour la ville frontière. Naturellement, leurs soupçons s'aiguillèrent sur l'intendant Frogé. Les deux mystérieuses lettres recommandées que ce dernier avait reçues les contraignirent à intervenir et à interroger l'officier...

Ni inculpé, ni disculpé, le capitaine Frogé reprit ses occupations. Mais la rumeur publique, maligne et cruelle, rendait sa position insupportable. Le public, mal informé, criait au scandale. L'officier demanda son changement de résidence. On s'empressa d'accéder à son désir et, le 17 janvier 1933, on l'envoya, au titre d'intendant militaire adjoint, au camp de Valdahon, à dix lieues de Besançon. Là encore, l'opinion exacerbée le poursuivait avec une féroce ténacité. Là encore, les visages se détournaient, les mains ne se tendaient plus qu'à contre-cœur. Sa situation devenue à nouveau intenable, l'infortuné officier se présenta à Paris, au cabinet du ministre de la Guerre, qui refusa de le recevoir. En dernière ressource, l'intendant sollicita une audience de son chef hiérarchique, le général



Au camp de Valdahon, le capitaine Frogé fait courageusement front à tous ses accusateurs et exige que l'on fasse la preuve de son crime.

Ehring. Après avoir promis une entrevue, le général revint sur sa décision et refusa net.

Le 4 février 1933, le capitaine Frogé reçut une nouvelle lettre recommandée. Tout de suite, il se méfia ; il la décacheta en présence de deux témoins. Elle était ainsi conçue :

« Monsieur,

« C'est en voyage que je vous adresse cette lettre ; il m'est absolument nécessaire de vous voir à Paris, ou à l'endroit que vous m'indiquerez le plus tôt possible, car j'ai un échange important à vous soumettre.

« Je vous apporterai également quelques boîtes de chocolat. Le reste, personnellement. Je vous demande de bien vouloir me fixer par retour du courrier l'endroit et la date de notre rencontre.

« Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations les plus sincères.

« Signé : CHARLES KOEHLER.

« Ma nouvelle adresse jusqu'au 9 février : M. Charles Koehler, Park-Hotel, Leipzig. »

Immédiatement, l'intendant Frogé transmit cette lettre aux enquêteurs. On décida de donner un rendez-vous au mystérieux correspondant. Mais le capitaine, pressentant un piège, refusa de s'y rendre sans en avoir reçu l'ordre formel de son général. Celui-ci ayant encore refusé, l'idée du rendez-vous fut abandonnée, et on ne connut jamais l'identité de l'énigmatique « Monsieur Koehler ».

Cette lettre était sans aucun doute une machination policière, nous a confié l'officier ; elle devait être destinée à m'« amorcer ». En effet, le Deuxième Bureau, qui a si bien emmêlé l'écheveau invraisemblable tissé par ses indicateurs qu'il a fini par s'y empêtrer, n'avait aucune raison de négliger cette piste ; il devait, au contraire, tout essayer pour tenter de connaître l'identité de ce correspondant, et me rendre ainsi mon honneur !...

L'intendant Frogé, abandonné de tous, et ne pouvant entrevoir la fin de son interminable cal-

vaire — puisque, soupçonné de haute trahison, il restait à son poste de commandement — fit appel à M. Jean-Charles Legrand, qui n'hésita pas à assurer la défense de ce « maudit ».

Tout le monde, nous expliqua le célèbre avocat, tout le monde accable mon client. On le qualifie de traître. Personne, par contre, ne lui donne la possibilité de se justifier. Il ignore même jusqu'à la nature des documents que la Sûreté prétend détenir contre lui. Le capitaine Frogé, marié, père de deux enfants, grand patriote, grand soldat, est traîné dans la boue. A mon sens, toute l'affaire tient dans la falsification des signatures et dans le vol des lettres, délits qui n'ont été possibles que par l'incompréhensible laisser-aller qui régnait à l'intendance militaire de Belfort. Le nœud du drame est là ; la lumière doit se faire, aussi brutale que possible ; car, de deux choses l'une : si Frogé a reçu les lettres, qu'on l'inculpe ; s'il ne les a pas reçues, qu'on le trouve le voleur...

Depuis cinq ans, on entre dans les bureaux de l'intendance militaire de Belfort comme dans un moulin... L'immeuble entier tient de la pénétration et du caravansérail : le matin, les « poilus » de service balayent et époussettent sans conviction ; ils ne se font pas faute de fouiller dans les tiroirs, de lire les correspondances et d'écrire à leur bonne amie avec la plume et le papier à en-tête de l'intendant en chef. Ensuite, pendant une heure, les bureaux restent vides, ouverts à tout venant ; puis, le vague-mestre passe avec le courrier ; comme il n'y a personne pour recevoir ses lettres ni pour lui en donner décharge, il dépose sur la table de chaque officier les plis qui les concernent. Le lieutenant de service signe un peu plus tard, en gros, les accusés de réception déposés devant lui. Il se produit, naturellement, de fréquentes erreurs, et le registre du vague-mestre pullule de ratures. Il serait ainsi facile de rafter, durant toute une semaine, une partie du courrier matinal de l'intendance, sans que personne ne s'en aperçoive. Ce fut ainsi un jeu d'enfant de s'emparer des deux missives envoyées au capitaine Frogé...

Tout le reste est à l'avenant... A midi et le soir, les femmes des officiers viennent chercher leur conjoint dans les bureaux... Quelques instants après leur sortie, les portes baillent ; on a beau monter et descendre des étages, visiter méthodiquement les couloirs, on ne trouve pas âme qui vive. Seul, flotte dans l'air, parmi d'âcres relents de tabagie, l'odeur suave de la poudre de riz de ces dames. Quant aux serrures des placards ou des coffres bourrés de documents, elles ont été depuis longtemps forcées. Par qui ? Sans chercher à le savoir, on s'est contenté d'y suppléer au moyen de cadenas fabriqués en série et vendus dans les bazars. Enfin, voici quelques mois, on découvrit, une nuit, tout à fait par hasard, un individu suspect dans le bureau du capitaine Frogé. L'inconnu fut relâché sans autre forme de procès.

Quel est le responsable d'une pareille anarchie bureaucratique ?

Le commandant Alexandre a commencé de sévir. Sa haute et large silhouette hante sans relâche les couloirs de l'intendance ; l'ordre va régner ; mais trop tard : des documents ont disparu, d'autres ont été photographiés, et les deux lettres volées conservent leur secret.

Qui les a expédiées ? Qui les a reçues ? Qui les possède ?

Le juge d'instruction Le Cheix, qui a pris en main toute l'affaire, fait montre d'une parfaite sérénité.

— Depuis que je suis ici, j'en ai vu bien d'autres !...

La Sûreté conserve un optimisme de bon aloi :

— Bientôt, la vérité va se faire jour de façon éclatante.

Les amis du capitaine Frogé déclarent :

Cette affaire pue le truquage !...

Ses adversaires répondent :

— C'est possible ; mais ce n'est pas sûr !

Dans le public belfortain, où « l'espionnite » continue ses ravages, la question ne se pose pas. Espionnage ou trahison ? Trahison ou espionnage ? Certainement les deux.

Et la phrase-cauchemar, qu'on prononça tant de fois pendant la guerre, obsède à nouveau les esprits des habitants de cette ville-frontière qui s'éveille et s'endort aux sonneries des clairons : « TAISONS-NOUS... MÉFIONS-NOUS... LES OREILLES ENNEMIES NOUS ÉCOUTENT ! »

Emmanuel CAR,
(Reportage photographique « Détective »
M. CARRIÈRE.)

Une pagaille invraisemblable régnait à la sous-intendance de Belfort (ci-dessous).





Un étrange adolescent — Gaspard Hauser — apparut au savetier Weichmann.

L'ÉNIGME DE

DANS le cimetière de la petite ville allemande d'Ansbach repose l'homme le plus mystérieux sans doute qui fût au monde.

Sur sa tombe est gravée cette épitaphe, d'un troublant laconisme : « Cigit Gaspard Hauser, énigme de son temps. Naissance inconnue. Mort inconnue. 1833 ».

L'énigme de sa vie, un siècle de recherches, poursuivies avec passion par des milliers de criminalistes et d'érudits, n'a pas réussi à la résoudre. Et son extraordinaire histoire, qui confond l'imagination, ferait pâlir d'envie le plus ingénieux des romanciers...

■ ■ ■

Le lundi de Pentecôte 1828, un bourgeois de Nuremberg, le cordonnier Weichmann, se promenait, solitaire, par les vieilles ruelles de la cité, humant la fraîcheur du crépuscule, lorsque l'étonnement le cloua sur place : au coin de la Kreugasse, un être se traînait en s'appuyant à la muraille, un garçon de quinze à dix-sept ans, accouré d'une défroque en loques, et qui fermait les paupières, comme s'il n'eût pu supporter la lumière du jour pourtant à son déclin. De ses bottes déchirées coulaient des gouttes de sang. Son visage trahissait une fatigue extrême. Dans un dernier effort, il s'approcha, chancela et tomba dans les bras du savetier.

Alarmé, Weichmann le questionna tour à tour en allemand et en dialecte bavarois, mais sans succès. L'inconnu proférait des sons inintelligibles, tout en agitant une lettre d'une main tremblante. Le cordonnier vit l'adresse, libellée au nom du capitaine de cheval-légers von Wessenig, en garnison dans la ville, et, aussitôt, il conduisit ou plutôt porta le jeune garçon chez l'officier.

En l'absence de von Wessenig, retenu au quartier par son service, un ordonnance les reçut. Devant l'état de l'adolescent, le soldat lui offrit, pour le restaurer, une tranche de bœuf arrosée d'un verre de bière. Surprise ! L'étranger repoussa la viande, cracha la boisson avec dégoût, pour se jeter avidement sur un morceau de pain noir et boire de l'eau à même le seau. Après quoi, repu, il se laissa choir sur la paille de l'écurie où il s'endormit d'un sommeil de bête.

A son retour, l'officier, ébahi, décacheta cette étrange missive :

« Je vous envoie, Monsieur le capitaine, un garçon qui voudrait servir loyalement son Roi en entrant dans l'armée. On l'a déposé tout jeune devant ma porte par une nuit d'hiver. Je n'ai pu découvrir ses parents. Jamais il n'est sorti de ma maison ; personne ne connaît son existence ; il ignore l'adresse de ma demeure... Je l'ai

éloigné de chez moi durant la nuit, ne voulant plus le nourrir. Si vous ne pouvez le garder, il faudra le tuer et le pendre dans la cheminée. »

De qui émanait ce billet anonyme, tracé en caractères gothiques ? Abasourdi, von Wessenig fit réveiller le jeune homme. Il l'interrogea, sans plus de résultat que le cordonnier, et, en désespoir de cause, alerta la justice. A leur tour, les gens du guet tentèrent de faire parler l'inconnu par tous les moyens, y compris la violence, selon la méthode chère à la police, et déjà classique à l'époque. En pure perte. Le malheureux se dandinait, tel un ours dressé, en balbutiant des mots dépourvus de sens. Toutefois, un greffier ayant allumé une chandelle, il étendit naïvement la main pour saisir la flamme et, affolé par la brûlure, hurla de douleur.

Que faire de cet être tombé du ciel ? Au titre de vagabond, on le mit en prison, dans un cachot du Vestnerturm, sans qu'il s'en montrât affecté. Bien au contraire, il semblait retrouver avec plaisir une atmosphère accoutumée. Dès lors, le geôlier Hill, préposé à sa surveillance, et le docteur Daumer, chargé de l'examiner, devaient aller de surprise en surprise.

Blotti dans un coin de sa cellule l'adolescent passait son temps à caresser le cheval de bois du petit Hill, jouet dont on lui avait fait cadeau sur sa mimique suppliante et ses balbutiements qui l'assimi-

De Nuremberg et des campagnes, des flots de curieux faisaient chaque jour l'ascension du Burg pour entrevoir, par le judas de la cellule, ce mystérieux personnage en qui les uns croyaient retrouver un vestige de l'homme des cavernes, et que les autres tenaient pour un enfant séquestré dès sa naissance.

Rien ne permettait de les départager.

Dans l'incertitude générale, seul le docteur Daumer ne perdait pas courage. L'adolescent, au milieu de ses onomatopées confuses, prononçait une phrase en dialecte : « Je veux devenir cavalier comme mon père », phrase qu'il répétait constamment, à tout propos et hors de propos, véritable leit-motiv dont il ignorait à coup sûr le sens. D'autre part, comme on lui avait à tout hasard laissé un crayon et du papier qu'il couvrait de hachures ou de jambages informes, deux mots étaient sous sa main malhabile : « Kaspar Hauser », son nom probable.

C'était là de faibles indices, certes, pour orienter une enquête. Daumer, grâce à une vigilante observation de son sujet, en recueillait d'autres, plus précieux. Non seulement l'attitude du jeune garçon révélait qu'il avait dû vivre dans un réduit étroit, obscur, bas, isolé du monde, car l'enfant ignorait l'alternance du jour et de la nuit et possédait à peine conscience de sa propre

joie de parvenir assez vite à un résultat inespéré. L'intelligence de l'enfant trouvé s'éveillait peu à peu, il apprenait le sens des mots, il prenait notion du temps ; les brumes qui voilaient sa mémoire se dissipèrent enfin pour laisser sourdre les souvenirs...

■ ■ ■

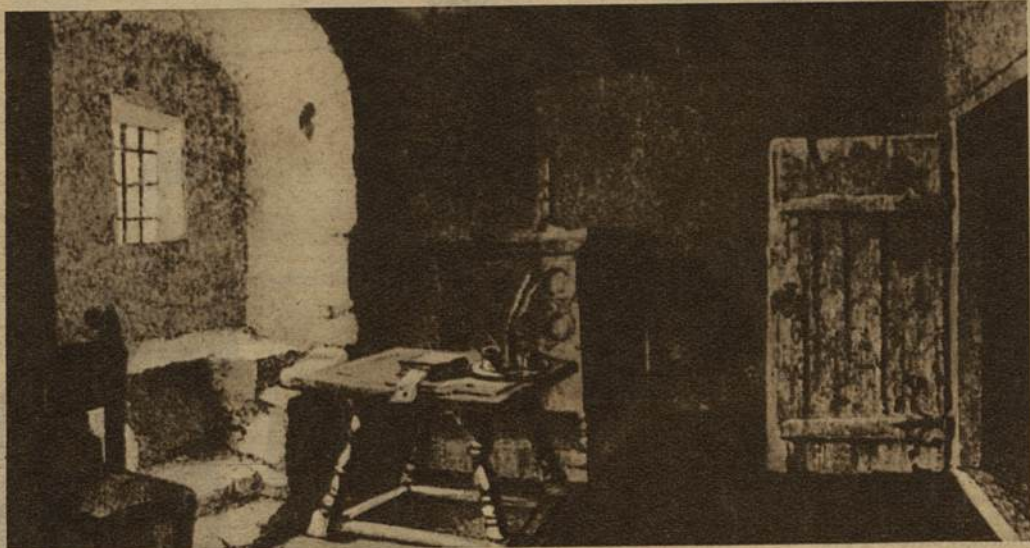
Aussi loin qu'il remontait dans son passé, Gaspard Hauser se voyait accroupi sur de la paille hachée, dans une cave où ne parvenaient ni la lumière du jour, ni la voix humaine, ni le cri d'un animal, ni le chant d'un oiseau. Il vivait là, dans l'inconscience, ayant, à côté de sa couche, du pain et un broc d'eau qu'une main mystérieuse renouvelait pendant son sommeil. C'est aussi durant son repos qu'on procédait à sa toilette, qu'on lui coupait les cheveux et les ongles. Comme il n'avait jamais vu d'être vivant, cela lui paraissait tout naturel. Pour unique compagnon, il possédait un cheval de bois, détail qui expliquait son enjouement devant le jouet du petit Hill. Que cette existence pût cesser, il n'en avait pas idée lorsqu'un jour la porte de la case s'était brusquement ouverte, à sa grande terreur, laissant passer une silhouette immense, un homme qui faisait du bruit avec ses lèvres en lui disant « tu » et que, pour cette raison, Gaspard appela « le Tu ».

« Le Tu » avait apporté une table, un tabouret, du papier. Guidant la main de l'enfant, il était parvenu à lui faire tracer les caractères de « Gaspard Hauser ». Il lui apprit aussi à prononcer la phrase : « Je veux devenir cavalier comme mon père », et, pour le récompenser, il lui montra comment faire rouler son cheval, ce que Gaspard n'avait jamais soupçonné. Quelque temps après, « le Tu » l'avait réveillé en sursaut, vêtu rapidement, pris à califourchon sur ses épaules pour grimper un escalier et gagner le dehors.

Il faisait sombre. C'était sans doute la nuit. Les odeurs de la nature que l'enfant respirait pour la première fois manquaient de le faire évanouir, mais déjà « le Tu » l'entraînait pour une longue marche. Les bras serrés autour du cou de l'homme, la tête lourde, il s'était laissé emporter. Combien de temps avait duré leur voyage ? Il l'ignorait. Ce dont il se souvenait, c'est qu'ils avaient dormi plusieurs fois à même la terre, dans les champs ou les bois, et que « le Tu » s'était efforcé, par moments, de le faire marcher un peu tout seul. Arrivés en vue des remparts, son compagnon lui avait remis la lettre, en lui recommandant de répéter la phrase du cavalier, puis, l'ayant poussé en direction de la ville, il s'était enfui...

(A suivre.)

Henry BÉNAZET.



Estimant que le séjour à la prison était peu favorable au développement de son protégé, le docteur Daumer l'installa dans son cabinet de travail (ci-dessus).

GASPARD HAUSER

laient à un bébé de deux ans. Il persistait à refuser toute autre nourriture que le pain sec, tout autre liquide que l'eau ; un nouvel essai d'alimentation carnée lui avait d'ailleurs valu des convulsions. Il se tenait rarement debout et, quand il hasardait quelques pas, avançait avec prudence en foulant le sol au préalable. Au reste, le seul aspect de la plante de ses pieds, à la peau fraîche et douce comme celle de son visage, prouvait amplement qu'il n'avait jamais dû marcher. Ses yeux s'habituèrent mal à l'éclat du soleil dont les rayons ne lui parvenaient pourtant qu'affaiblis à travers les barreaux. Les distances ne comptaient pas pour lui : lorsqu'on ouvrit pour la première fois la lucarne de son réduit, il étendit la main, émerveillé, pensant étreindre de ses doigts le paysage, et la retira tout déçu. Le moindre bruit le faisait trembler. Ce fut bien pis le jour où les cuivres d'un orchestre militaire retentirent dans les parages de la tour : son front se couvrit de sueur, ses prunelles se réversèrent et, poussant un cri d'animal blessé, il s'effondra sur le carreau, secoué par les larmes...

■ ■ ■

Cependant, la nouvelle de cette étonnante aventure s'était répandue par toute la contrée.

existence, mais la délicatesse de ses traits, la blancheur de son teint, la finesse de ses attaches et de ses membres permettaient de supposer qu'il appartenait à une famille d'aristocrates.

Daumer entreprit de tirer l'énigme au clair en tâchant d'éduquer Gaspard Hauser. Estimant que le séjour à la prison, sous les yeux des badauds, était peu favorable au développement de son protégé, il obtint du bourgmestre l'autorisation de l'emmener dans sa propre maison, où il consacra tous ses instants à cette tâche ingrate, avec la



Une épitaphe d'un troublant laconisme est gravée sur sa tombe.

Le docteur Daumer (ci-contre).

La petite ville allemande d'Ansbach où repose l'homme le plus mystérieux qui fût au monde.



CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES,
TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 54.301 : Classes primaires complètes ; Certificat d'études, Brevets, C. A. P., professorats.

Broch. 54.308 : Classes secondaires complètes ; baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 54.313 : Carrières administratives.

Broch. 54.318 : Toutes les grandes Écoles.

Broch. 54.326 : Emplois réservés.

Broch. 54.334 : Carrières d'Ingénieur, sous-ingénieur, constructeur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 54.339 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 54.343 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondancier, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publiciste, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'industrie hôtelière.

Broch. 54.351 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, espéranto. — Tourisme

Broch. 54.356 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 54.363 : Marine marchande.

Broch. 54.368 : Solfège, chant, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 54.376 : Arts du Dessin (cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figures de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 54.378 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chimiserie (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retocheuse, couturière, modiste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeuse, coupeur chimiste, professorats).

Broch. 54.387 : Journalisme, secrétariats : éloquence usuelle.

Broch. 54.394 : Cinéma : scénario, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 54.398 : Carrières coloniales.

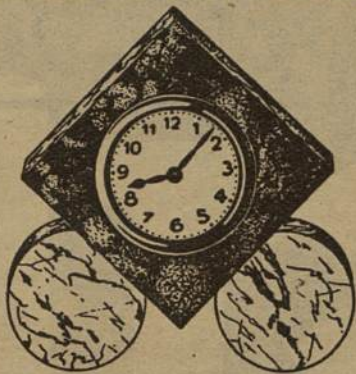
Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

1.000 frs p. mois et plus pend. loisirs 2 sexes. Tte l'année. Manufact. D. PAX, Marseille.

7 fr. le CENT Copies d'ad. et gains suivis à CORRESPONDANTS 2 sexes. p. lois Etab. T. SERTIS, Lyon.

PRIME A NOS LECTEURS

Pendant 15 jours seulement



Superbe pendulette en marbre de la SPEZIA « ROLLS », fabrication irréprochable, très belle présentation, cédée à nos lecteurs au prix exceptionnel de **49. »** Toutes ces pendulettes sont d'une fabrication très soignée et elles sont garanties 3 ans.

8 JOURS A L'ESSAI

Tout article ne donnant pas satisfaction sera repris ou échangé sans discussion. Aucun paiement d'avance, tout est payable à la réception et après complète satisfaction.

Pour bénéficier de cette offre, il suffit de découper le présent bon et l'adresser directement à :

La Propagande des Grandes Marques
Rayon pendules
51, rue du Rocher, 51. — PARIS-8^e

VOYANTE célèbre, MEDIUM. Don véritable pr résoudre toute question qui vous préoccupe. Guide précieux, succès en tout. Date précise des événements. Tarots, Astrologie. M^{me} MAY, 86, rue des Moines, Paris (17^e), de 2 à 7 h., même dimanche et par correspond. 20 fr. Métro : Brochant

M^{re} LAROCHE dévoile l'avenir, réuss. en tout. Unique au monde ! 48, rue Daguerre (14^e).

Voulez-vous être forts, vaincre et réussir ?

CONSULTEZ M^{me} Thérèse Girard, voyante célèbre, diplômée. Expériences sous contrôle scientifique connue du monde entier par ses prédictions et ses conseils. 78, av. des Ternes, (17^e). De 1 à 7 h. cour, 3^e étage.

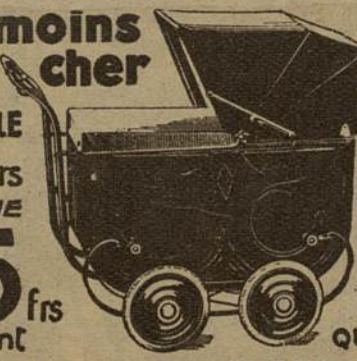
MARTHA MARY VOYANTE : Trans. pensée. Fixe date év. p. lect. d. sable et crist. 1 à 7 h. L. 78, r. Pischecourt (20^e) 5^e ét. Mét. : Pl. d. Fêtes. P. cor. 20 L. 50.

M^{re} LEBERTON TAROTS, CHIROMANCIE, ASTROLOGIE. De 1 h. à 7 h. ou par corresp. 20, rue Brey, 1^{er} à gauche, PARIS (Etoile).

25% moins cher

VALEUR RÉELLE
380 frs
EN RÉCLAME

285 frs
au comptant



Faculté de retour au cas de non-convenance
315 frs. à crédit PAYABLES

35 frs par mois
QUANTITÉ LIMITÉE

LANDAU TOUT ACIER

Grande caisse 0^m85x0^m47 entièrement coffrée et galbée. Peinture vernie bleue, noire ou grise deux tons. Suspension très souple à la Daumont. Roues à flasques garnies gros enjoliveurs et semi-pneumatiques. Capote et capitonnage belle moleskine. Guidon tube nickelé.

BULLETIN DE COMMANDE (C.A.) — J'achète aux Ets CAMP, Paris : 1 Landau tout acier n° 18, couleur au prix de 315 frs payable 35 frs par mois au compte chèques Postaux Paris 598-51. Ci-joint, montant de la 1^{re} mensualité accompagnée des frais d'emballage suivants : 10 frs pour France ; 45 frs pour Corse, Algérie et Tunisie. L'expédition sera effectuée en port dû.

Nom et prénom _____ Profession _____
Domicile _____ Gare _____
Fait à _____ le _____ 1933

BON GRATUIT (CA)

pour un joli Album illustré
LAYTTES
BERCEAUX ALSACIENS
VOITURES D'ENFANTS

1, RUE BORDA PARIS (3^e)

Offrez à Madame...

à Mademoiselle

...cette splendide
BAGUE SOLITAIRE

en OR GRIS CONTRÔLÉ, ornée d'un DIAMANT VÉRITABLE
La Grande Vogue du Jour

Merveilleuse pièce de joaillerie, brillant monté sur chaton platine.

Ensemble d'un effet admirable.

Livraison aux conditions du Bulletin de Commande ci-dessous.

CRÉDIT DE 12 MOIS

Un baguier est envoyé à tout acheteur pour donner la grosseur du doigt.

BULLETIN DE COMMANDE

Je soussigné, déclare acheter ferme la Bague solitaire or gris, diamant véritable sur chaton platine, au prix de 240 fr. que je paierai à raison de 20 fr. par mois jusqu'à complet paiement ; en 3 fois, avec 5 % d'escompte, soit 76 fr. par mois ; au comptant, avec 10 % d'escompte, soit net 216 fr. Les frais d'expédition de 2 fr. par quittance sont ajoutés à la traite et les frais de port au premier paiement.

(Indiquer le mode de paiement choisi.)

Découper cette annonce et l'envoyer à
L'ÉCONOMIE PRATIQUE S. A., 15, Rue d'Enghien, PARIS (X^e)

PROSPECTUS FRANCO SUR DEMANDE

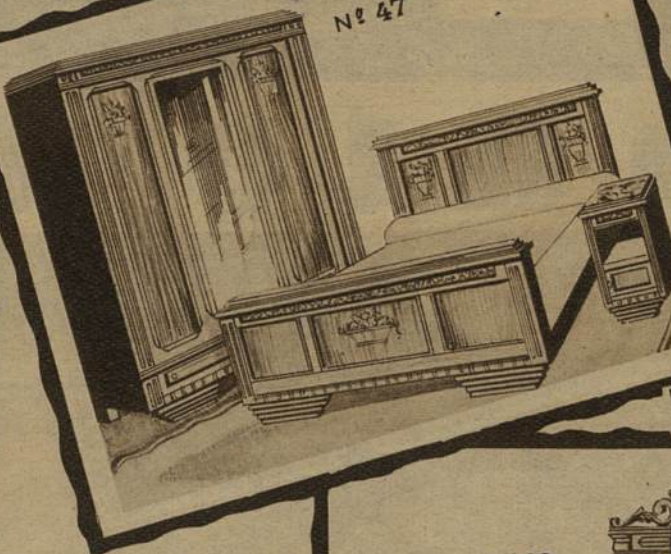
Nom _____ Prénoms _____
Adresse _____
Ville _____
Dépt _____

SIGNATURE :

On en veut à votre bourse.

Choisissez donc vos meubles chez un fournisseur qualifié dont l'expérience est pour vous la meilleure des garanties. Tous nos meubles sont vendus aux prix les plus justes compte tenu de leur irréprochable qualité.

Très grandes facilités de Paiement sur demande



N° 47

La jolie chambre moderne (N° 47) est en chêne massif sculptures prises dans la masse. Sa valeur réelle est de 1550 francs, son succès nous permet de la sacrifier complète pour

965 frs

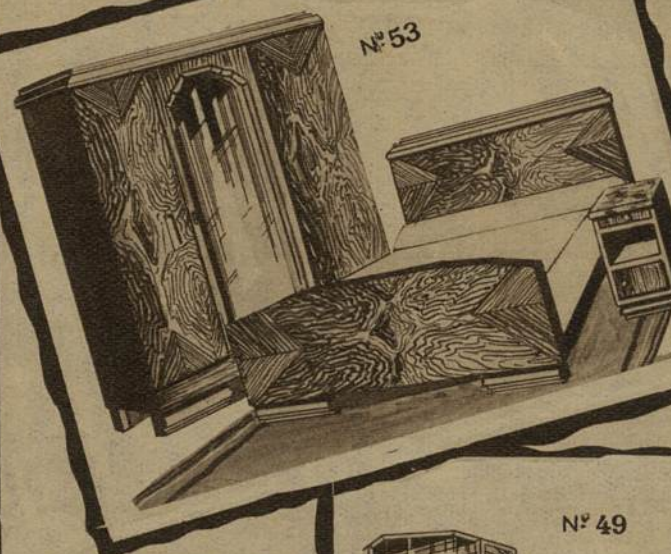
Livraisons franco de port et d'emballage à domicile dans toute la France.

Aimez-vous le classique ? Voici (N° 42) une confortable salle à manger Renaissance, en chêne massif finement sculpté. Ses 8 pièces représentent une valeur de 2450 francs nous la sacrifions à

1695 frs



N° 42



N° 53

Pour les amateurs de moderne voici (N° 53) une chambre magnifique en ronce de noyer vernie. Les connaisseurs vous diront qu'elle vaut plus de 3000 francs. Et pourtant nous la livrons complète au prix incroyable

1925 frs

Un grand confort, du chic, sont les caractéristiques de la Salle Moderne (N° 49) tout en ronce de noyer vernie. 3500 francs, c'est son prix. Profitez donc de notre dernier sacrifice elle est donnée à

2295 frs



N° 49

LA GRANDE MAISON D'AMEUBLEMENT
"Jamais un client mécontent"

57-59 BOULEVARD MAGENTA PARIS

Succursales :

Le Havre : 55, Boulevard Foch.
Reims : 70 à 78, Rue de Vesle.

CATALOGUE 200 PAGES ENVOI SUR DEMANDE

Découpez ce et retournez le accompagné de votre adresse à la
BON GRANDE MAISON D'AMEUBLEMENT
57-59, Boulevard Magenta - PARIS
Vous recevrez gratuitement et sans engagement de votre part notre album de 200 pages.

Le premier hebdomadaire des faits-divers

6^e Année - N° 228

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

9 Mars 1933

DÉTECTIVE

Haute trahison



Le sous-intendant militaire, capitaine Frogé, est accusé de haute trahison, le plus odieux des crimes pour un soldat. Sur ce drame poignant, plane l'ombre terrible du mystérieux Deuxième Bureau.

(Lire, pages 12 et 13, l'enquête de nos envoyés spéciaux à Belfort, E. Car et M. Carrière.)

FALCOU DOIT ÊTRE LIBÉRÉ (Lire, page 3, notre article)